

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 11.]

MONTREAL, 21 DÉCEMBRE, 1871.

[82 PAR ANNEE.

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU  
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
PARAISANT  
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C<sup>ie</sup>  
Éditeurs-propriétaires.

Abonnement \$2 par an.  
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

### Chemins de Fer



COMPAGNIE DU  
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC  
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouvelles chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL  
comme suit :

#### ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-  
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,  
Toronto, Guelph, London, Brantford,  
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et  
tous les points de l'Ouest à ..... 8.00 A. M.  
Express de Nuit do do ..... 5.00 P. M.

Train d'accommodement pour Brockville  
et les stations intermédiaires ..... 4.00 P. M.  
Train Mixte pour Kingston do do ..... 6.00 A. M.  
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00  
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00  
P. M. va à la frontière.

#### ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond  
et les stations intermédiaires ..... 7.00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Cen-  
tral ..... 9.00 A. M.  
Express pour New-York et Boston via  
Vermont Central à ..... 3.30 P. M.

Le train de la Malle pour St. Jean et  
Rousse's Point, en connexion avec les  
trains du Stanstead, Shefford & Cham-  
bly et de Jonction des Cantons du Sud  
Est ..... 3.00 P. M.

Train de la Malle pour Island Pond  
et les stations intermédiaires ..... 2.00 P. M.  
Malle de Nuit pour Québec, Island Pond,  
Gorham, Portland et Boston et les Pro-  
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-  
real et Island Pond à St. Hilaire, St.  
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,  
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,  
Coaticook et Norton Mills, seulement  
à ..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à  
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-  
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec  
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-  
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront  
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Charlotte* ou *Chase* laisseront Portland  
pour Halifax, N. B., tous les Samedis après-midi à  
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les  
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant  
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le  
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis  
à 8.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-  
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ  
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-  
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au  
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonnaven-  
ture ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jac-  
ques.

C. J. BRYDGES,  
Directeur-Gérant.

Montreal, 31 Octobre 1871.

A VENDRE PAR

**THOMAS RITCHIE**  
17 Rue St. Sacrement

3,200 demie-boîtes Thé du Japon

Nouvellement importé par le "Vigil" "Benefac-  
tor," "Belton Will," et le "Royal Minstrel."

1,400 demie-btes } SOUCHONG et KAI-  
200 boîtes } SOW CONGOU, qua-  
lités assorties.

500 do. YOUNG HYSON et IM-  
PÉRIAL.

## VIN DE PORT.

400 futs Vin de Port de Tarragone, marques de Muller, Darthez & Cie.

A VENDRE PAR

**THOMAS RITCHIE,**  
17 Rue St. Sacrement.

## HARENGS DE LABRADOR

500 quarts en Magasin.  
500 " et 1/2-qrts Maguereau  
200 quintaux Morue.  
1000 boîtes Harengs fumés.  
100 quarts Huile de Morue.

A VENDRE PAR

**THOMAS RITCHIE,**  
17 Rue St. Sacrement.

## FER EN SAUMON

750 tonneaux de différentes  
marques.

A VENDRE PAR

**THOMAS RITCHIE,**  
17 Rue St. Sacrement.

## SACS A GRAIN.

20,000 Sacs à Grain de Dundee  
DIFFÉRENTES QUALITÉS.

A VENDRE PAR

**THOMAS RITCHIE,**  
17 Rue St. Sacrement.

## MARBRE.

Tables de Marbre Italien avec  
Veines

PREMIERE QUALITE—EX LEONIE.

A VENDRE PAR

**W. et F. P. Currie & Cie.,**

100 Rue des Sours Grises.

LE

## VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

## GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs Juges du pays, pour  
être la meilleure Machine à point noué pour  
Famille et pour les Manufactures, qui ait été  
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en  
compétition avec les meilleures Machines de ce  
pays :

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à  
l'Exposition du Grand Western—Premier prix à  
Guelph, à l'Exposition du Grand Central—Premier  
prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier  
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à  
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à  
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à  
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,  
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté  
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté

d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale  
de Kingston, et 1<sup>er</sup> prix à Hamilt. n. et diverses  
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des  
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les Etoffes  
depuis les plus légères jusqu'aux plus épaisses.  
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par  
particulières personnes.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dane,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés  
des environs de Montréal.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.  
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vases colorées et de  
Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,  
des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veillez rendre une visite à mon Etablissement,  
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

L. N. DENIS.

**Importateurs de denrées coloniales.**

**J. HUDON & C<sup>IE</sup>,**  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS**  
 de  
**DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX**  
 et COMESTIBLES.  
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.  
 246, RUE ST. PAUL, et  
 199 et 201 DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL, P.Q.

**GAUTHIER, MAYRAND & C<sup>IE</sup>.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE.  
 LARD, SAINDOUX, etc.  
 271 et 281, Rue Des Commissaires,  
 MONTREAL.

**GAUCHER & TELMOSSÉ.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 DENRÉES COLONIALES,  
 VINS ET SPIRITUEUX,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
 No. 209 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
 MONTREAL.  
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

**L. CHAPUT, FILS & C<sup>IE</sup>,**  
**IMPORTATEURS**  
 D'EPICERIES FRANÇAISES et ANGLAISES,  
 VINS et LIQUEURS.  
 Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre,  
 MONTREAL.

**SENECAL, CADIEUX & JOLY.**  
**IMPORTATEURS,**  
 MARCHANDS D'EPICERIES  
 VINS, LIQUEURS, et  
 PROVISIONS  
 278, RUE ST. PAUL, et  
 235 et 237, DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL, P.Q.

**DESMARTEAU & C<sup>IE</sup>.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, LIQUEURS,  
 EPICERIES, etc.,  
 EN GROS  
 231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL.

**TURGEON & LESIEUR.**  
**MARCHAND EN GROS DE**  
 VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc.  
 No. 318 RUE ST. PAUL, MONTREAL.  
 MM. T. et L. ont toujours en main toutes sortes de  
 tabac, cigares, etc. à des prix très réduits.

**D. C. BRASSEAU.**  
**MARCHAND EPICIER EN GROS**  
 VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.,  
 123, RUE ST. PAUL,  
 En face du Marché Bonsecours  
 MONTREAL.

**J. O. MERCIER,**  
**MARCHAND DE VINS,**  
 SPIRITUEUX, EPICERIES, et  
 COMESTIBLES.  
 EN GROS et EN DETAIL,  
 No. 137 RUE ST. PAUL,  
 MONTREAL, P.Q.

**C. MELANÇON.**  
**MARCHAND-EPICIER,**  
 101 RUE ST. PAUL, MONTREAL.  
 LA MEILLEURE POUDE A BOULANGER  
 QUI EXISTE.

**THE COOK'S FRIEND**

Est la seule originale et authentique  
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.  
 Vendue par tous les Epiciers.

**Garde-Magasins.**

**O. STE. MARIE & C<sup>IE</sup>.**  
**GARDE-MAGASINS.**  
 (Warehousemen.)  
 LISTE DE NOS MAGASINS:  
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.  
 29 et 77.  
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entre; 6t No.  
 92.  
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.  
 92.  
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.  
 20 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78  
 et 91.  
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.  
 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.  
 6 St. Eloi, 1 Cave.  
 37 St. Nicolas, 1 Cave.  
 10 et 14 Nazareth, près du Canal, Magasins pour sel,  
 comestibles, etc. etc.

**EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU  
 FRANC DE DROITS.**

**FRED. CASTLE.**  
 65, RUE DE LA COMMUNE.  
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,  
 MONTREAL.

**Huiles et Peintures.**

**JOHN McARTHUR & SON,**  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,**  
 PEINTURES SECHES ET A  
 L'HUILE, VERNIS, VITRES,  
 PRODUITS CHIMIQUES,  
 Marchandises de Murine, Teintures, &c.,  
 18 Rue Lemoine,  
 MONTREAL.

**R. C. JAMIESON & C<sup>IE</sup>,**  
 MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-  
 TATION DE LAQUE DE CHINE.  
 IMPORTATEURS  
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-  
 REBENTINES, etc., etc.  
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,  
 MONTREAL.

**Importateurs de Nouveautés.**

**THOMAS, THIBAUDEAU & C<sup>IE</sup>.**  
**IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES**  
 La Gros-Sablon et, No. 330, Rue St. Paul.  
 THOMAS, THIBAUDEAU & C<sup>IE</sup>, Montréal,  
 THIBAUDEAU, THOMAS & C<sup>IE</sup>, Québec, MONTREAL.  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

**S. GELINAS,**  
**IMPORTATEUR.**  
 No. 282, RUE ST. PAUL.  
 Coin des Rues  
 ST. GABRIEL et ST. PAUL,  
 MONTREAL.

**FRANÇOIS & GIROUX.**  
**IMPORTATEURS**  
 de  
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,  
 ANGLAISES  
 et AMERICAINES.  
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,  
 MONTREAL.

**M. TRESTER,**  
**IMPORTATEUR DE MARCHANDISES**  
 ALLEMANDES, FRANÇAISES et BELGES.  
 IMPORTATEUR  
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES  
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES  
 EN BOIS, etc., etc., et de  
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.  
 M. T. tient toujours un assortiment des plus  
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,  
 d'articles en cuir, sachets, etc.  
 Entrepôt—388 & 390, RUE ST. PAUL,  
 MONTREAL.

**HAMILTON & C<sup>IE</sup>,**  
**MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE.**  
 105, RUE ST. JOSEPH.  
 Vis-à-vis ville Dupré,  
 MONTREAL.

**Huile de Petrole.**

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES  
 ET DE MINES (Limitée)**  
 Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,  
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD  
 PETROLIA), ONTARIO.**

**D. CAMPBELL, AGENT,**  
 13 Halle aux Blés,  
 MONTREAL.

**ROBERT B. MURRAY,**

**MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-  
 FINEE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-  
 ZOLE, GOUDRON, etc.,**

36 Rue Lemoine, MONTREAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques  
 d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

**Librairie et Relieur.**

MAISON FONDÉE EN 1842.

**J. B. ROLLAND & FILS.**  
 LIBRAIRES-EDITEURS et IMPORTATEURS  
 D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES et  
 ALLEMANDS.

Livres de comptes et Registres fabriqués avec papier  
 de première qualité et reliés avec solidité.

Cartes à jouer—Great Mogul, Highlander, Jacques-  
 Cartier, (nouveau).

TAPISSERIES Anglaises et Canadiennes.

**J. B. ROLLAND & FILS.**

Rue St. Vincent, 12 et 14.

L'ALMANACH DU PEUPLE

**POUR L'ANNEE BISEXTILE 1872.**  
 (Troisième année)

PRIX, A LA DOUZAINÉ, 30 CENTS.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,

237 et 239 Rue St. Paul.

MONTREAL.

LIBRAIRIE NOUVELLE.

**ALPHONSE DOUTRE & C<sup>IE</sup>**

COIN DES RUES

NOTRE DAME ET ST. GABRIEL,

MONTREAL.

Viennent de recevoir un assortiment considérable de

DE PRIÈRES, LIVRES

DROIT, et

LITTÉRATURE.

On trouve aussi à cette Librairie ce qu'il y a  
 de plus nouveau et de plus recherché

EN EFFETS DE BUREAU.

**CHARLES PAYETTE,**

**LIBRAIRE-RELIEUR,**

250 — RUE ST. PAUL — 250

Vis-à-vis la Rue St. Vincent.

MONTREAL.

**Hotels.**

**HOTEL RIVARD,**

No. 64 Rue St. Gabriel, MONTREAL.

**DES VOITURES** transporteront les voyageurs des  
 bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.  
 Table des mieux servies.

**Distillateurs.**



**AVIS.**

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots **GOODERHAM & WORTS, TORONTO**, avec **DEUX ÉTOILES** et les lettres **G. & W.** le tout inscrit dans **DEUX CERCLES OVALES**, a été adoptée par la dite Société de **GOODERHAM & WORTS**, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1888, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: **ALCOOL, WHISKY de SEIGLE, WHISKY de MALT, TODDY WHISKY**, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière des entrées par le dessin ci-haut.

**GOODERHAM & WORTS,**  
A. & A. B. CHARLEBOIS, Agents.  
Montréal, Octobre, 1871.

**SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.**

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, con istant en

**WHISKY DE MALT**  
**OLD RYE WHISKY**  
**ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.**  
**ALCOOL 66 O.P.**

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres **INDIA PALE** et autres et sur leur **PORTER**, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

**WM. DOW & CIE.**  
P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orzo, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

**DISTILLERIE PRESCOTT**

**J. P. WISER & CIE.,**

**DISTILLATEURS DE**  
**WHISKY.**  
**ALCOOL, et**  
**ESPRITS DE VIN,**  
**PRESCOTT, Ont.,**

Représentés à Montréal par  
**MORIN & CIE.,**  
24 Rue St. Sacrement.

**SHERRY—POLAK, HERMOS-Y-CO.**  
**XERES DE LA FONTERA.**  
**PORT—BORGES DE CASTRO,**  
**OPORTO.**

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils recevront les commandes qui leur seront confiées pour l'importation des célèbres **VINS** ci-dessus.

Toutes commandes adressées à  
**MM. HOWARD, SMITH & CIE.,**  
No. 31 rue St. François-Xavier,  
MONTRÉAL,  
recevront notre attention spéciale.  
**E. BENDELARI & CIE.,**  
TORONTO.

**Marchands de Vins.**

**JOHN HOPE**  
**Marchand Commissionnaire**

Représentant en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAV.**
- " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.**
- " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.**
- M. M. MISA, XERES DE LA FONTERA.**
- MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.**
- M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.**
- MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.**
- " E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & Cie., &c., &c., &c.**

*N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.*

**Vins d'Espagne**

**IMPORTATION DIRECTE.**

- 50 QUARTS EL DOURO (Cinq grappes).**
- 100 " " (Trois grappes).**
- 250 " " (Trois grappes).**
- 50 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.**
- 25 PIPES }**

A Vendre par

**VILLENEUVE & LACAILLE**

243 Rue St. Paul,  
(Bâtisse des Sœurs)  
MONTRÉAL.

**G. VERLAQUE,**

**No. 5 Rue St. Sacrement**

**VINS,**  
**LIQUEURS,**  
**CIGARES.**

**AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.**

**E. GERIN,** Propriétaire de Vignobles des cépages de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747.  
Entrepôt à New York (États-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine.

Regus par l'Arbitres :

- CLARET PUR RAISIN,**
- VIN BLANC do. de plusieurs âges.**
- COGNAC do. de plusieurs âges.**
- CHAMPAGNE de plusieurs prix.**
- LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.**
- ABSINTHE SUISSE.**
- VERMOUTH.**
- MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).**

Bureau et Entrepôt chez  
**O. STE. MARIE & CIE.,**  
30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par  
**VICTOR DUVERNEAU.**

**Courtiers.**

**MORIN & CIE.,**  
**COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES**  
POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE  
**COMESTIBLES,**  
**ÉPICERIES,**  
**ET**  
**SPIRITUEUX**  
**DENRÉES COLONIALES,**  
No. 24 RUE ST. SACREMENT, MONTREAL.

**A. & A. B. CHARLEBOIS,**  
**COURTIERS de DENRÉES COLONIALES,**  
et  
AGENTS POUR LA DISTILLERIE,  
**GOODERHAM & WORTS,**  
TORONTO,  
16, RUE ST. SACREMENT, MONTREAL.

**J. P. COX,**  
**COURTIER EN TÊTE,**  
**HÔTELS,**  
**ÉPICERIES,**  
et  
**DENRÉES COLONIALES,**  
Coin des rues  
**ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,**  
MONTRÉAL.

**RUFUS FAIRBANKS,**  
**COURTIER GÉNÉRAL,**  
et  
**MARCHAND À COMMISSION,**  
No. 5 RUE ST. SACREMENT,  
MONTRÉAL.

**AUX MARCHANDS,**  
Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toutes espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.  
Remises faites sans retard dans tous les cas.  
**P. RIVARD,**  
No. 61 Rue St. Gabriel, Montréal.

**D. P. BEATTIE,**  
**NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,**  
MARCHAND EN GROS DE  
**THÉ, SIROP ET GELASSE,**  
Sole Agent pour la Puissance du Canada de  
Messrs OPELEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.  
CRAMP, SEFER & CIE., CADIZ.  
" FORRESTER & CIE., BORDEAUX.  
Agent pour la Tannerie de New Glasgow **JOHN HALE & FILS,** Manufacturiers de **CCIR A SEMELLE,**  
17 Rue St. Sacrement,  
MONTRÉAL, P.Q.

**ALEX. McK. COWIE,**  
**MARCHAND À COMMISSION**  
No. 40 RUE ST. SACREMENT, MONTRÉAL.  
**POISSON,** **GRAINS,** **FARINES,** **TABAC, Etc.**  
Vendus à Commission.

**ALEXANDER THURBER,**  
**MARCHAND COMMISSIONNAIRE**  
ET DE  
**FERRONNERIE.**  
467 & 469 RUE ST. PAUL,  
MONTRÉAL.

**BUREAU D'AGENCE.**  
**MR. GEORGE E. MAYRAND** a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes espèces de  
**COLLECTIONS ET D'AGENCES**  
pour les compagnies, ainsi que du réglément des  
**AFFAIRES EN FAILLITES.**  
BUREAU—No. 223 Rue Notre Dame, **MONTRÉAL.**  
Donnez références.

**ADOLPHE GERMAIN,**  
**AVOCAT,**  
**SOREL, District de Richelieu.**  
M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

## REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant 21 décembre 1871.

Le commerce de détail est en pleine activité; celui en gros est calme; les affaires dans les farines et les céréales reprennent vigueur, la fabrication des salaisons est sans importance en conséquence du peu de lard en carcasse qui s'offre. Nos marchés sont bien fournis de volailles comme à l'ordinaire à la saison des fêtes et tous les jours il y a une grande affluence d'acheteurs et de vendeurs. On peut dire que les routes d'hiver sont maintenant établies partout, et tout fait présager que nous verrons s'établir un bon courant d'affaires régulières pendant l'hiver.

Les statistiques du commerce de bois de Montréal donnent une diminution considérable dans le chiffre des exportations aux ports de l'Amérique méridionale, Montevideo, Buenos Ayres, etc. Cette diminution est le résultat du peu de demande qui a existé et de la stagnation des affaires causée par les épidémies qui ont ravagé certaines parties de l'Amérique du sud.

Les statistiques de l'année dernière constataient des exportations au montant de 24,998,914 pieds et celles de cette année de 17,801,660 pieds, soit une diminution de 7,197,254 pieds ou près d'un tiers de moins qu'en 1870.

Nous donnons ci-dessous le nom des vaisseaux, leur tonnage et la quantité expédié ainsi que le nom des expéditeurs.

5 juin—Woodbine, 465 tonneaux, Hall & Cie, 324,839 pieds en superficie.

13 juillet—Eugénie, 670 tonneaux, Hall & Cie, 547,108 pieds en superficie.

11 juillet—Mary A. Nelson, 408 tonneaux, Hall & Cie, 325,836 pieds en superficie.

15 juillet—A. W. Gaddard, 358 tonneaux, Hall & Cie, 296,433 pieds en superficie.

22 juillet—Maggie Chapman, 780 tonneaux, Hall & Cie, 670,757 pieds en superficie.

26 juillet—Stromtid, 262 tonneaux, Hall & Cie, 144,932 pieds en superficie.

27 juillet—Surprise, 438 tonneaux, Dyer & Tyler, 347,211 pieds en superficie.

4 août—R. C. Schumacher, 252 tonneaux, Hall & Cie, 196,983 pieds en superficie.

5 août—Alfred, 280 tonneaux, G. B. Day, 229,195 pieds en superficie.

8 août—Kinnara, 637 tonneaux, Hall & Cie, 536,598 pieds en superficie.

11 août—Rothiemay, 431 tonneaux, Hall & Cie, 331,519 pieds en superficie.

21 août—Nellie May, 699 tonneaux, Dyer & Tyler, 477,205 pieds en superficie.

28 août—Kate Harding, 714 tonneaux, Dyer & Tyler, 485,399 pieds en superficie.

29 août—Elora, 379 tonneaux, Dyer & Tyler, 291,599 pieds en superficie.

30 août—Janet Forbes, 412 tonneaux, Hall & Cie, 354,108 pieds en superficie.

6 septembre—Helen Marion, 693 tonneaux, Dyer & Tyler, 495,243 pieds en superficie.

6 septembre—Cato, 289 tonneaux, Hall & Cie, 265,118 pieds en superficie.

8 septembre—Freyr, 347 tonneaux, Hall & Cie, 307,712 pieds en superficie.

11 septembre—Rio de la Plata, 617 tonneaux, Hall & Cie, 357,980 pieds en superficie.

11 septembre—Sendemander, 364 tonneaux, Geo. B. Day, 380,949 pieds en superficie.

16 septembre—S. A. Blaisdell, 613 tonneaux, Hall & Cie, 409,373 pieds en superficie.

25 septembre—James Ives, 533 tonneaux, Dyer & Tyler, 398,156 pieds en superficie.

27 septembre—Premier, 1,117 tonneaux, Hall & Cie, 724,344 pieds en superficie.

27 septembre—Washatch, 480 tonneaux, Dyer & Tyler, 403,131 pieds en superficie.

30 septembre—Navesink, 724 tonneaux, Hall & Cie, 504,277 pieds en superficie.

30 septembre—Eugénie, 433 tonneaux, Geo. B. Day, 342,844 pieds en superficie.

9 octobre—Dove, 259 tonneaux, Hall & Cie, 210,076 pieds en superficie.

9 octobre—Adriatic, 437 tonneaux, Hall & Cie, 348,429 pieds en superficie.

9 octobre—Commerce, 462 tonneaux, Hall & Cie, 330,878 pieds en superficie.

10 octobre—Atlantic, 355 tonneaux, Hall & Cie, 289,762 pieds en superficie.

12 octobre—Geo. Esson, 399 tonneaux, Dyer & Tyler, 329,231 pieds en superficie.

19 octobre—Jas. Kitchen, 499 tonneaux, Dyer & Tyler, 417,413 pieds en superficie.

19 octobre—Boomerang, 379 tonneaux, Geo. B. Day, 313,324 pieds en superficie.

21 octobre—Eliza Oulton, 455 tonneaux, Hall & Cie, 326,286 pieds en superficie.

30 octobre—Windward, 406 tonneaux, Hall & Cie, 392,984 pieds en superficie.

31 octobre—Rivoli, 395 tonneaux, Dyer & Tyler, 304,917 pieds en superficie.

1 novembre—Warrior, 617 tonneaux, Hall & Cie, 539,064 pieds en superficie.

6 novembre—Alphonse, 294 tonneaux, Hall & Cie, 210,875 pieds en superficie.

6 novembre—Somerville, 333 tonneaux, Hall & Cie, 278,591 pieds en superficie.

7 novembre—Messenger, 247 tonneaux, G. B. Day, 188,909 pieds en superficie.

7 novembre—Lorraine, 316 tonneaux, Hall & Cie, 207,390 pieds en superficie.

18 novembre—Annie Barker, 356 tonneaux, Hall & Cie, 272,681 pieds en superficie.

18 novembre—Mohawk, 578 tonneaux, G. B. Day, 418,517 pieds en superficie.

20 novembre—Alma, 348 tonneaux, Hall & Cie, 234,750 pieds en superficie.

Total de tonnage, 29,762. Total de pieds, 15,807,395.

Pour Rio Janeiro, pour ordres:—

22 août—Vivid, 225 tonneaux, Ostell, 191,306 pieds en superficie.

9 septembre—Jas. L. Pendergrast, 509 tonneaux, W. M. Freer, 387,819 pieds en superficie.

18 août—Princess Louise, 700 tonneaux, Hall & Cie, 500,000 pieds en superficie.

Total de tonnage 1425; total de pieds 1,079,125.

Pour Callao:—

13 septembre—Carrier Dove, 564 tonneaux, Hall & Cie, 915,140 pieds en superficie.

PARISERS.—Le calme se continue, la boulangerie seule opère sur une petite échelle. Les transactions conclues ne méritent aucune mention spéciale.

BLÉ.—Très calme. Les cotes sont nominales.

MAIS.—Les détenteurs vendent à 65c par petits lots.

Pois.—Rien de nouveau à signaler 80c à 82½c par 66 lbs.

AVOINE.—Il existe quelque demande pour la consommation. Il y a quelques ordres pour les provinces maritimes, mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs empêche les opérations. Les premiers demandent 33½c par 32 lbs, les derniers offrent 32c.

ORGE.—La distillerie paie environ cinq cents par minot de plus que les cours ordinaires pour échantillons convenables, les qualités ordinaires trouvent placement à 55c par 48 lbs.

FARINE D'AVOINE.—Les recettes augmentent depuis l'établissement des chemins d'hiver. On cote \$2.15 par 100 lbs pour provenance de la province de Québec et \$4.75 à \$5 par quart pour provenance de la province d'Ontario dont les stocks sont légers.

État comparatif des stocks de farines, céréales etc., en magasin 15 décembre 1871.

	15 Dec. 1871.	1er Dec. 1871.	15 Dec. 1870.
Blé..... Minots	331,005	393,361	440,581
Maïs.....	198,866	215,672	26,908
Pois.....	62,074	60,574	16,458
Avoine.....	13,079	11,118	15,065
Orge.....	11,109	10,890	5,384
Seigle.....	6,227	8,227	—
Farine de Blé, Barils	75,184	73,545	114,397
do Seigle.....	—	—	—
do Avoine.....	230	235	117
do Maïs.....	50	28	—

COMESTIBLES.—Pores abattus.—Les apports ne sont pas suffisants pour induire les fabricants de salaisons à commencer leurs opérations. Les cultivateurs ne peuvent se concilier à l'idée de vendre leur lard aux cours actuels du marché et retardent de l'offrir en vente dans

l'espérance d'une réaction qui leur sera favorable. De leur côté les fabricants de salaisons qui ont perdu beaucoup d'argent depuis deux ans paraissent fermement décidés à ne pas commencer leurs opérations tant que le lard en carcasse ne sera par tombé à \$5 par 100 lbs. Les affaires sont par conséquent dans un grand calme. Cette situation ne peut durer longtemps et si par hasard il arrivait un dégel, le marché serait probablement encombré au point que les prévisions des fabricants de salaisons seraient dépassées dans la baisse qui arriverait. Le marché de Chicago offre plus d'avantages aujourd'hui qu'aucun marché en Canada et jusqu'à ce que l'équilibre s'établisse, la situation actuelle devra se continuer si la température actuelle se maintient. Les quelques petits lots qui sont arrivés par chemin de fer ont trouvé placement de \$5.65 à \$5.87 principalement pour consommation et la charcuterie.

LARD.—Le calme que nous avons signalé dans le lard en quart se continue sans interruption. Le mess est nominal de \$15.25 à \$15.50 pour vieux salé. Les autres qualités sont de défaite très difficile à n'importe quel prix.

BOEUF.—Les salaisons de bœuf n'ont pas été considérables cet automne et les stocks en disponible sont fermement tenus. On cote East India Mess par tierçon \$25 à \$26, primo mess par baril \$15. Le premier est préparé spécialement pour le marché anglais, le dernier pour le marché local. Les existences sont d'environ 100 tierçons d'India mess et 250 quarts primo mess.

VIANDES SALÉES.—Le marché n'en sera pourvu que lorsque les salaisons auront commencé leurs opérations.

SAINDOUX.—Quelques ventes pour la consommation à 10c pour provenance d'Ontario et 10½c pour charcuterie locale.

BEURRE.—Même situation que la semaine dernière.

SUIF.—Sans changement notable, calme et ferme 8½c par lb pour pur bœuf et 8c pour bœuf et mouton.

GRAINES.—Graine de trèfle.—Dernières ventes 11½c par lb.

GRAINE DE MIL.—Les recettes ont été nulles pendant la semaine, mais nous nous attendons à voir le marché mieux approvisionné maintenant pour les apports de la culture. Les fermiers vont prendre occasion de beaux chemins d'hiver pour amener sur le marché ce qu'ils désirent convertir en argent.

GRAINE DE LIN.—La récolte ne paraît pas avoir été aussi considérable qu'il avait d'abord été supposé et nous nous attendons à voir les prix hausser graduellement. Les acenpareurs ici ont contracté livrable à l'ouverture de la navigation à environ \$1.50 et nous osons dire que les marchands de la campagne obtiendront facilement ce prix s'ils retiennent leurs stocks jusqu'au printemps. Les nécessiteux n'auront aucune difficulté à obtenir des avances d'argent sur des reçus de magasins bien garantis. Les petits lots qui sont offerts sur notre place sont acenparés à environ \$1.40 par 60 lbs et dans quelques cas on a payé \$1.45.

ALCALIS.—Les alcalis sont toujours très fermement tenus. Les recettes sont très légères et trouvent placement facile aux prix cotés.

ÉPICERIES.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les épiceries. Le commerce de détail est très actif comme à l'ordinaire au temps des fêtes.

CAFÉ.—Nous avons à signaler le placement de quelques lots de Maracibo à 20c.

**CHANDELLE.**—Affaires régulières sans changement de prix.

**DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.**—Très fermes par continuation. Le salpêtre est tenu de \$11 à \$12 par baril de 112 livres, le sel de soude à \$2, le borax est en hausse et on le cote de 20c à 21c. Les bois de teintures et les extraits de bois de teintures sont aussi à la hausse. On cote les extraits de bois de campêche 10½ à 14c. Les gommés se font rares. On cote gomme copale 12c à 15c, gomme shellac 35c à 45c.

**ÉPICES.**—Affaires régulières sans changement de prix.

**FRUITS.**—Il s'est établi un bon courant d'affaires en fruits de toutes sortes principalement dans les noix et les raisins de Malaga. Les sur couche ordinaires sont fermement tenus de \$2.30 pour fortes quantités et \$2.50 par lots ordinaires du commerce, et les London Layers de \$3.25 à \$3.30. Le raisin de Corinthe est aussi en bonne demande de 6½ à 7½. Les noix de Barcelone et de Sicile ont trouvé preneurs pour commerce local à 7½. Les noix de Bordeaux et de Grenoble manquent. Les amandes ont été négligées.

**HUILES.**—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les huiles à l'exception de l'huile de lin qui est en hausse. Les autres sortes sont calmes et les cours restent sans changement.

**SUCRES.**—La hausse renseignée dans les sucres s'est encore accentuée d'avantage pendant la huitaine et des placements de beau blond raffiné de Glasgow ont été effectués à 10½ par 100 livres. Bon ordinaire 9½ à 9¾.

**SPIRITUEUX.**—La hausse signalée sur les marchés de Cognac dans les eaux-de vie n'a pas eu d'effet sur notre place. Les stocks de ces spiritueux sont considérables et le désir de réaliser chez quelques détenteurs à l'effet de tenir les prix au-dessous de ce que l'importation coûterait. La demande pour les genièvres particulièrement en caisses a été plus accentuée pendant la huitaine et plusieurs cents caisses ont changé de mains de \$3.35 à \$3.40 pour vertes de De Kuyper.

Les vins rouges ordinaires (Burgundy Ports) sont calmes, mais les Ports de qualité supérieure ont été plus recherchés.

La circulaire de M. J. Lavollo de Marseille du 29 novembre donne les cotes suivantes :

Vin rouge, colonies franç. la bord.	60	—	—
Bourbon, Maurice, New-Orl...	80	—	—
la Californie et l'Australie...	90	—	—
façon Porto... la pipe Portug.	210	—	—
Burgundy-Port, le 4 de 152 lit.	85	—	—
fac. Catalogne, la pipe catalane.	120	—	140
Vin rouge ordinaire.. à... l'hect.	20	—	25
Vin rouge.....	22	—	25

**FERRONNERIE ET MÉTALLURGIE.**

La clôture soudaine de la navigation a eu un effet plus marqué sur le commerce de ferronnerie et de métallurgie que sur aucun autre commerce. De fortes quantités de métaux, de fer manufacturé, etc., etc., n'ont pu atteindre le lieu de destination que par des voies détournées, de sorte que toutes les circonstances favorisaient les détenteurs sur notre place, réduction de stock, demande active, puis une hausse en Angleterre signalée par dépêche télégraphique de 20s par tonneau. Ces causes réunies amenèrent une demande spéculative pour tous les lots en disponibles et les affaires se prolongèrent beaucoup plus tard qu'à l'ordinaire.

**FONTES.**—La demande pour la fonte s'est quelque peu ralentie depuis quelques jours. Les

stocks sont légers et certaines sortes manquent. On cote Gartsherie, \$28 à \$30 par tonneau de 2240; Coltness, très rare et nominale; Calder & Summerlee, \$26 à \$28; Homalite, \$32 à \$33 et autres marques, \$25 à \$26.

Sur le marché de New-York, on signale beaucoup de calme dans la fonte de provenance écossaise et les consignataires ont été obligés de mettre les cargaisons complètes en magasins faute d'acheteurs. On signalait le placement de 900 tonneaux Glengannock, sous voile à prix tenu secret, et le Iron Age cote Coltness, \$38.50; Glengannock, \$34.50 à \$35 et Eglinton, \$34.

**FER EN BARRE.**—L'excitation qui a existé au commencement du mois pour le fer en barre s'est calmé un peu dans l'incertitude de savoir si les stocks ne sont pas suffisants. Beaucoup par rapport à la hausse qui s'est établie qui ne laisse plus maintenant de marge à la spéculation excepté dans le cas d'une hausse nouvelle sur les lieux de production qui, sur notre place, est égale à \$8.00 par tonneau, pour provenance de Staffordshire et de bonnes marques d'Écosse que nous cotons de \$58 à \$60 par tonneau; raffiné, \$65 à \$70 et fer en barre de Suède, \$85 à \$100.

**FEUILLES.**—Demande régulière, \$56 à \$58 pour feuillard à clous et \$3.50 par quintal pour feuillard à cerceles.

**PLAQUES À BOUILLIÈRES.**—La demande se maintient bonne et régulière pour les plaques à bouillottes. Les nombreux ouvrages qui sont maintenant en voie de confection et l'augmentation croissante de notre marine marchande et de nos usines à vapeur tiendront ces articles en bonne demande pendant tout le cours de l'hiver. On les cote fermes de \$3.65 à \$3.75 par 112 lbs.

**CLÔTÉS COUVÉS.**—Les cloutiers sont activement occupés à remplir les nombreuses commandes qu'ils ont sur leurs livres et refusent d'en accepter de nouvelles avant le commencement de l'année. Les stocks en disponible sont tenus de \$3.65 à \$3.75 par 100 lbs.

**TÔLE.**—Tôle de Russie réchogée 14c à 15c par lb.

La tôle ordinaire (Canada plates) commence à se faire rare, et quelques sortes manquent entièrement. On cote Glenmorgan nominale \$4.50, Hatton, \$3.90 à \$4.00; Swansen, \$4.20 à \$4.50; Budd, \$4.00 à \$4.25 et Staffordshire, \$4.00.

**FER BLANC.**—La demande pour le fer blanc a été calme pendant la huitaine, néanmoins les prix restent bien maintenus; les stocks sont très réduits. On cote charcoal IC \$3.50 à \$9.00, IX \$10.25 à \$10.50; DC \$2.00 à \$2.50, DX \$10.00 à \$10.25; Coke IC \$7.50 à \$8.00.

**COURS DES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ONTARIO.**

Toronto, 19 décembre 1871.

Beurre 16½ à 20c; fromage de 1c à 12c; saindoux 9½ à 10c; lard mess \$15; pores abattus \$5 à \$5.25; pommes sèches 2½ à 9½; peaux de veaux \$1 à \$1.70; laine No. 1, 35c; super. 38c à 40c; laine de toison 41c à 44c; farine superfine \$5.45 à \$5.50; fancy \$5.62½ à \$5.70; extra \$5.75 à \$5.80; farine d'avoine \$4.70 à \$5.50; farine de maïs \$3.50; blé No. 1 printemps \$1.18 à \$1.20; blanc \$1.28 à \$1.30; orge No. 1, 65c à 69c; pois 65c à 66c; avoine 45c; seigle 70c; maïs 62c.

Collingwood, 16 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.10 à \$1.13; de d'automne. \$1.15 à \$1.20; orge 46c à 50c; avoine 40c à 42c; pois 60c à 70c; beurre 16c à 17c; œufs 15c à 17c; patates 70c à 60c; foin \$10 à

\$16; laine 25c à 30c; bœuf \$4.50 à \$5; fromage 12c à 14c; farine \$5.50 à \$5.75.

Bowmanville, 19 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.18 à \$1.20; de d'automne \$1.20 à \$1.26; orge 55c à 60c; seigle 60c à 62c; avoine 40c à 42c; beurre 16c à 17c; œufs 15c à 20c; patates 30c à 32½; laine 30c à 31c; pores abattus \$5 à \$5.25.

Whitby, 19 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.18 à \$1.20; de d'automne \$1.28 à \$1.30; orge 60c à 62c; seigle 60c à 65c; avoine 42c à 45c; pois 62c à 65c; beurre 16c à 20c; œufs 18c à 20c; saindoux 10c; patates 35c à 40c; lard \$4.75 à \$5.20; laine 37c à 38c; foin \$14 à \$15; bois de chauffage \$4.25 à \$4.50; oies 30c à 50c; canards 40c à 60c la couple; volailles 25c à 30c la couple.

Kincardine, 18 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.12 à \$1.14; de d'automne \$1.16 à \$1.20; orge 43c à 47c; avoine 40c à 42c; pois 53c à 56c; beurre 14c à 16c; peaux \$7 à \$7.50; peaux de moutons 70c à \$1.07; pores abattus \$4.00 à \$4.25.

Southampton, 16 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.08 à \$1.10; de d'automne \$1.10 à \$1.15; orge 60c à 65c; avoine 40c à 45c; pois 60c à 62c; beurre 15c à 16c; œufs 12c; patates 70c à 75c; foin \$12 à \$15; laine 30c à 35c; écure de pruche \$3; bois de chauffage \$2; pores abattus \$4 à \$4.50.

Lindsay, 19 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.10 à \$1.12; de d'automne \$1.20 à \$1.25; farine de blé d'automne \$6 à \$6.10; printemps de \$5.50 à \$5.75; orge 50c; avoine 44c; beurre 16c à 17½; œufs 10c à 12½; saindoux 10c; lard primo mess \$13 à \$15.50; extra \$0.00, mess \$0.00 à \$0.00; pores abattus \$4 à \$4.50; laine 31c.

Owen Sound, 16 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.10 à \$1.12; de d'automne \$1.10 à \$1.15; orge 50c à 55c; avoine 38c à 40c; pois 55c à 60c; beurre 14c à 15c; œufs 12c à 15c; foin \$16 à \$18; patates 00c à 00c; laine 55c à 58c; pores abattus \$4.50 à \$5.

Sarnia, 18 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.10 à \$1.13; de d'automne \$1.12 à \$1.16; farine par quart \$5.50 à \$6; orge 43c à 45c; avoine 31c à 35c; pois 50c à 55c; beurre 20c à 22c; œufs 18c à 20c; patates 45c à 50c; lard par 100 lbs \$4.50 à \$5.25; bœuf de \$5 à \$6; bois \$2.75 à \$2.85; peaux de moutons \$1 à \$1.55; foin \$11 à \$14; peaux vertes \$8 à \$8.50; laine 32c à 40c.

Orlawa, 19 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.25 à \$1.30; de rouge \$1.20 à \$1.22; de blanc \$1.25 à \$1.27; orge 55c à 58c; avoine 31c à 35c; pois 55c à 60c; beurre frais 18c à 20c; de en tinettes 15c à 16c; œufs 20c à 25c; patates 45c à 50c; fromage 11c à 15c; miel 18c à 20c; farine \$2.87 à \$3.25; farine d'avoine \$6 à \$6.25; farine de maïs \$1.50 à \$1.75; peaux de veaux vertes 10c à 13c; peaux de moutons 75c à \$1; laine 36c à 40c.

Hamilton, 18 décembre 1871.

Blé Delhi \$1.20 à \$1.30; soutes \$1.20 à \$1.30; treadwell \$1.23 à \$1.25; rouge d'hiver \$1.18 à \$1.20; ambre \$1.18 à \$1.20; de printemps \$1.20 à \$1.22; orge 62c à 63c; maïs 65c à 70c; seigle 56 à 60; sarrasin 65c; avoine 42c à 44c; pois 65c; farine superfine extra \$6 à \$7; extra \$6 à \$6.50; superfine No. 1 \$5 à \$6; No. 2 \$5.50 à \$5.75; fine \$5 à \$5.50; farine d'avoine \$3 à \$3.25; farine de blé d'Inde \$1.75 à \$2; son 80c à 90c; gruc \$1.10 à \$1.20; beurre ou pain 18c à 22c; de en tinettes 15c à 16c; œufs 20c à 25c; fromage 9½ à 15c; patates 90c à \$1; miel 20c; pommes par poche 75c à \$1; de sèches par

minot \$1.25 à \$0.00; laine toison du Canada 40c à 42c; laine étirée superfine 35c à 37c; do peignée 32c à 35c; peaux vertes inspectées No. 1 \$8.50, No. 2 \$7.50; peaux de veaux vertes 10c, do sèches 15c à 20c; peaux d'agneaux 50c à 81; peaux de moutons 50c à \$1.

Galt, 18 décembre 1871.

Blé blanc \$1.25 à \$1.20; do treadwell \$1.22 à \$1.24; orge 55c à 63c; avoine 36c à 39c; pois 60c à 66c; œufs 17c à 20c; beurre 17c à 18c; sain \$14 à \$17; patates 45c à 50c.

Quebec, 18 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.14 à \$1.16; do d'automne \$1.25 à \$1.27; do treadwell \$1.22 à \$1.25; orge 55c à 63c; avoine 39c à 41c; pois 60c à 65; beurre de ferme 17c à 18c; do en pains 18c à 19c; patates 60c à 90c; pommes 50c à \$1; peaux de moutons 80c à \$1; peaux \$0.50 à \$3; laine 50c à 56c.

London, 18 décembre 1871.

Blé de printemps \$1.16 à \$1.18; rouge d'automne \$1.15 à \$1.17; do blanc \$1.20 à \$1.22; orge 50c à 55c; maïs 60c à 75c; seigle 55c à 57c; avoine 37c à 38c; pois 60c à 63c; graine de trèfle \$5.50 à \$5.25; graine de mil \$1 à \$1.75; beurre 13c à 16c; œufs 20c à 22c; patates 40c à 45c; peaux vertes 8c à 9c; do sèches 12c à 16c; peaux de veau vertes 10c à 12c; do sèches 18c à 20c; peaux de moutons \$1 à \$1.75; laine 38c à 40c.

Belleville, 19 décembre 1871.

Blé de printemps \$1 à \$1.25; do d'automne \$0.00 à \$0.00; farine \$5.80 à \$6; orge 80c à 90c; seigle 58c à 60c; avoine 45c à 60; pois 65c à 67c; beurre en tinettes 17c à 18c; do en pains 14c à 20c; œufs 18c à 20c; patates 50c à 60; peaux de moutons 25c à \$1; peaux vertes \$8 à \$8.50; peaux de veaux 40c à 60; laine 30c à 34c; pommes 40c à 60c; do sèches \$1.30 à \$1.50; gousse 10c à 12c; bœuf \$4.50 à \$5.50; porcs abattus \$5 à \$5.50.

MARCHÉ DE CHICAGO.

15 déc. 1871.

FARINE.—Marché faible avec tendance à la baisse. Les opérateurs n'achètent que pour leurs besoins journaliers.

Blé.—La demande était calme et les cours tendaient à la baisse. Recettes modérées. La spéculation seule opérait. La meunerie avait pris quelques lots, mais la plus grande partie des transactions se faisaient sur le livrable. No. 1, \$1.25; No. 2, \$1.19 à \$1.19 1/2.

MAÏS.—D'assez fortes transactions conclues. Les cours avaient reculé en conséquence d'avis défavorables de New-York. On cotait à la clôture 41c pour No. 2; 41 1/2c à 41 1/2c pour janvier; 42c à 42 1/2c pour février; 44 1/2c à 44 1/2c pour avril; 47 1/2c à 47 1/2c pour mai.

AVOÏNE.—La demande était calme et les cours étaient faibles. No. 2 31 1/2c à 31 1/2c, clôturant à 31 1/2c.

SEIGLE.—Rien d'important à signaler, les cours étaient faibles. Ventes de No. 2 à 63c.

ORGE.—Marché tranquille et lourd pour toutes les qualités. Les prix avaient reculé. Vente de No. 2 à 61 1/2c à 61 1/2c, clôturant à 61 1/2c.

COMESTIBLES.—Tranquilles à l'ouverture et faible avec ventes au-dessous des cours réguliers. Plus tard, la demande augmenta et les prix se raffermirent. A la clôture, la hausse était très marquée. On cotait le lard \$13.20 à \$13.25 au comptant; \$13.25 à \$13.40 pour janvier; \$13.65 à \$13.80 pour février; \$13.90 à \$14.00 pour mars; \$14.15 à \$14.20 pour avril.

SAINDOUX.—Régulier à 8 1/2c au comptant; 8 1/2c pour janvier; 9c pour février; 9 1/2c pour mars. JAMBONS en saumure 8 1/2c à 9c. Viandes fraîches en bonne demande à 4c. Épaules 5 1/2c, côtés 5 1/2c. Viandes salées 4 1/2c, à 4 1/2c, épaules 5 1/2c à 6c.

PORCS ABATTUS réguliers et fermes. Ventes de \$4.90c à \$4.95c pour ordinaire, et \$5.00 pour très légers. Les principales opérations étaient pour le compte des expéditeurs. Le marché clôturait ferme.

MARCHÉ DE NEW-YORK, 18 Déc. 1871.

ORGE.—Affaires calmes avec forte tendance à la baisse. Ventes de 1800 minots de l'ouest de 80c à 85c et 2500 minots provenance du Canada à prix tenu secret supposé à de fortes concessions sur les cours déjà renseignés.

AVOÏNE.—Lourde. Vente de 56,000 minots d'Ohio, au quai, de 55 1/2c à 56 1/2c.

FOIN ET PAILLE.—Demande locale seulement. Pour exportation \$1.35; prime, pour commerce de détail \$1.50 à \$1.80; salé 85c; trèfle \$1.20 à \$1.30; paille de seigle longue \$1.25 à \$3.30; courte \$1.00 à \$1.05; d'avoine 90c à \$1.00; de blé 80c à 85c.

GRAINES.—La graine de lin est en légère demande. Il n'y a pas sur place de provenance du Canada. La graine de trèfle trouve placement plus facilement. La demande est particulièrement pour provenance d'Ohio de belle qualité qui remplace la provenance de l'Indiana dont le prix est plus haut. On cote de 1 1/2c à 1 1/2c pour Indiana; 1 1/2c à 1 1/2c pour Ohio.

VOLAILLES ET GIBIER.—Le froid qui s'est établi cause plus de fermeté dans les cours sans pourtant causer de changement important. Les recettes sont considérables et on cote comme suit: Dindes de Jersey, 16c à 17c par lb. pour choix; 15c pour bons ordinaires; Etat de New-York, 14c à 16c pour bons ordinaires à choix, par lots 13c à 16c; volailles de l'ouest, choix 14c, ordinaires 13c à 14c. Canards de Jersey, choix 17c à 18c, bons ordinaires 16c à 17c, état de New-York, choix 17c à 18c, de l'ouest 16c; oies Jersey, choix, 15c, bons ordinaires 14c, état de New-York, 15c pour choix et 13c à 14c pour bons ordinaires.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & CIE.  
IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC  
En Gros et en Détail  
227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,  
MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC À FUMER, À CHIQUER et EN POUVRE.  
IMPORTATEUR DE PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c., Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P.Q.

HENRY & CIE,  
MANUFACTURIERS DE TABACS,  
271 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL, P.Q.

L. A. GLOBENSKY & CIE.,  
IMPORTATEURS  
PIPES ECUME DE MER.  
PIPES—IMITATION de PIPES—BOIS.  
BLAGUES À TABAC, POTS de CIGARES  
En Gros.  
342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, Dec. 23, 1871.

Parts	BANQUES.	Dig. de Janvier	1871	1870
\$200	Banque de Montréal	48	243	2524
450	" Amerique B. du N.	141	—	119
\$300	" de la Cité	3	180	891
50	" du Peuple	3	1114	112
50	" Molson	4	1144	115
40	" Ontario	4	111	112
100	" de Toronto	4	134	196
100	" Quebec	31	—	—
50	" Nationale	4	—	—
50	" Jacques-Cartier	4	118	120
100	" des Marchands	4	135	135 1/2
50	" des Cantons de l'Est	4	—	—
40	" Royale Canadienne	4	104 1/2	104 1/2
100	" Union	4	106	116
50	" des Artisans	3	87	90
50	" Commerciale	4	129	130
50	" Dominion	—	—	—
100	" Metropolitan	—	106	116
* Y compris un Bonus de 2 p.c. 1 p.c.				
CHEMINS DE FER.				
£100	Grand Tronc	—	—	—
200	Atlantique & St. Laurent	—	—	—
200	Grant Western	3	—	—
\$200	Champlain & St. Laurent	—	27	30
DIVERS.				
40	Telegraphe de Montreal	5	194	197 1/2
10	" du Peuple	—	—	—
40	Compagnie du Gaz de Montreal	4	170	180
50	Chemins de fer Urbain	8	250	260
10	Compagnie du Richelieu	10	220	230
100	" Navigation Interieurs des Elevateurs	8	—	—
100	" de Verre du Canada	5	—	—
400	Bourse des Marchands	33	91	100
50	Société de Construction Permanente du Dist. de Mon	43	—	—
50	Société de Construction Per-	4	—	—
200	Canada Rolling Stock	5	112 1/2	115
MINES, ETC.				
20	Cie Minière de Montréal	—	\$1.00	2.00
5	" de Cuivre de la B. Huron	15	25	15
5	" " et d'Argent du	—	—	—
100	" Lac Huron	—	—	—
30	" de Charbon Intercol.	—	70 1/2	81
30	" de Tourbe du Canada	—	—	—
OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.				
Fonds de la Puissance, 6 p.c.				
Bons 6 p.c.				
Debentures du Gouvernement, 6 p.c. stg.				
" " 6 p.c. cc.				
" " 6 p.c. stg.				
" " 5 p.c. et				
Droits Seigneuriaux, 6 p.c.				
Debentures de Champlain & St. L., 6 p.c.				
" " Cité de Montréal, 7 p.c.				
" " 6 p.c.				
Obligations de Montréal, 6 p.c.				
Aquaduc 6 p.c.				
Havre 8 p.c.				
" " 7 p.c.				
" " 6 p.c.				
" " 6 p.c.				
Obligations de la ville de Québec, 6 p.c.				
" " du havre 8 p.c.				
" " do 7 p.c.				
" " do 6 p.c.				
Debentures des Comtés, 6 p.c.				
CHANGE.				
De Banque sur Londres, 60 jours				
Privée " New York				
Banque " New York				
Privée " " "				
Traite en or " " "				
Or à New York				
BURNETT & THOMSON, 64 Rue St. François-Xavier.				

**CHAMPAGNE**  
CACHET VERT  
**RUINART**  
MACNUMS, PINTES, CHOPINES,  
Maintenant en débarquement et à vendre par  
**CHAPMAN, FRASER & TYLEE,**  
AGENTS.



## À NOS ABONNÉS.

Nous prions nos abonnés qui ne recevaient pas le journal régulièrement de nous en informer au plus tôt, soit en nous adressant un Post card; soit en logeant leur plainte au bureau du "Négociant Canadien," bâtie de la "Gazette," ou au bureau de M. M. Morin & Cie., courtiers, 24 rue St. Sacrement.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI 21 DECEMBRE 1871.

## CONVENTION DE ST. LOUIS.

La convention commerciale de St. Louis a terminé ses travaux la semaine dernière, en ce qui regarde la grande question des relations du Canada avec les Etats-Unis.

Comme nos lecteurs l'ont constaté par le résumé que nous avons donné de ses délibérations dans notre numéro du 14, elle s'est prononcée unanimement en faveur d'une union douanière des deux pays.

Il ne nous reste que peu de chose à dire là dessus. Nous avons déjà donné notre opinion franchement et impartialement à ce sujet.

Il nous semble évident que commercialement, le Canada ne peut rien désirer de plus profitable, mais que politiquement, ce système équivaldrait à l'annexion, en regard aux Etats-Unis, et à l'indépendance vis-à-vis de l'Angleterre. Nous ne sommes pas prêt, pour notre part, à déclarer maintenant quel intérêt nous devons plutôt sacrifier; mais il semble que ceux qui doivent en décider, ont droit d'être bien informés de tous les aspects de la question.

1o. L'union douanière, en faisant disparaître la barrière qui nous sépare des Etats-Unis, aurait pour premier résultat de mettre fin à la contrebande et de réduire considérablement les frais de la perception du revenu.

2o. L'adoption d'une moyenne entre le tarif canadien et le tarif américain à laquelle on en viendrait en toute probabilité aurait pour conséquence d'imprimer une grande impulsion à l'industrie canadienne. 1o. En lui donnant un marché auquel elle ne pourra jamais suffire; 2o. En la débarrassant de la concurrence anglaise qui arrête ses progrès.

En effet, la concurrence américaine n'est pas à craindre, à raison de la condition économique des Etats-Unis qui est plus défavorable que la nôtre pour les causes que nous avons mentionnées déjà.

Il serait de l'intérêt des capitalistes américains comme des capitalistes canadiens, d'apporter ici leurs capitaux, de les investir dans les entreprises industrielles, et bientôt sans doute, les manufactures de toutes sortes surgiraient en grand nombre; notre population trouverait un travail bien rémunéré, la propriété augmenterait en valeur, et les transactions commerciales, pour avoir changé de nature, n'en prendraient pas moins des proportions immenses.

Le marché américain est infiniment plus avantageux que celui d'Angleterre et de tout autre pays.

Tandis que d'un côté nous exportons beaucoup plus que nous importons, c'est le contraire pour l'autre. C'est ainsi que durant l'année expirée le 30 juin 1870—la dernière dont

nous avons les rapports officiels—nous trouvons les chiffres suivants:

Exportations aux Etats-Unis....	\$32,984,452
Importations des Etats-Unis....	24,728,166
Surplus d'exportations.....	\$8,256,286
Pour l'Angleterre, il n'en est plus de même, comme on va voir:	
Importations d'Angleterre.....	\$38,595,433
Exportations en Angleterre.....	24,950,925
Surplus d'importations.....	\$13,644,508

Telle est en quelques chiffres la différence pour le commerce canadien entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Ceux-ci sont notre marché naturel pour vendre, tandis que celle-là peut être regardée à bon droit comme notre comptoir d'achat.

Voilà pour le beau côté de la question. Mais toute médaille a un revers.

1o. Si la suppression des douanes à la frontière doit réduire les frais de la perception du revenu, elle réduira aussi le revenu lui-même, qui en 1870 s'est élevé à \$1,738,163.

Il est vrai que l'augmentation des droits sur les marchandises anglaises et autres pourrait peut-être compenser cette perte. Il y a pourtant lieu d'en douter, parce que la tendance du nouvel état de choses serait de réduire considérablement l'importation des produits manufacturés.

2o. L'union douanière aura pour résultat nécessaire—et c'est là qu'est la grande difficulté—de changer complètement nos relations avec la mère patrie. L'Angleterre deviendrait tout uniment une nation étrangère, dont les intérêts seraient antipathiques aux nôtres, tandis que les Etats-Unis seraient un allié intime, dont nous ne serions séparés que par une légère différence d'institutions.

Les américains seraient à proprement parler nos frères, et les anglais des étrangers, sinon des ennemis.

Il est évident pour qui veut ouvrir les yeux, que l'union douanière entraînerait nécessairement la rupture du lien colonial, et la proclamation de l'indépendance canadienne.

M. John Young l'a déclaré en face de la convention:—c'est là qu'il tend; tel est le but qu'il assigne à ses efforts. Il s'est prononcé contre l'annexion qui mettrait à la charge du Canada une énorme dette contractée pour des fins non productives—la guerre civile—quand nous avons besoin de toutes nos ressources pour développer les richesses naturelles du pays.

3o. L'union douanière placerait aussi la politique canadienne entièrement sous la dépendance de la politique américaine. L'imposition des taxes tant intérieures qu'extérieures serait naturellement réglée par l'associé le plus puissant, dont les intérêts primeraient ceux du plus faible. Et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire que la conséquence finale de cet état de choses serait l'annexion, ou une rupture violente après un laps plus ou moins long de temps.

Voilà, dans leur ensemble et leur détail, les avantages et les dangers de l'union douanière.

C'est au peuple de ce pays de poser méritement les uns et les autres et de dire quelles considérations doivent l'emporter:—celles de l'intérêt ou celles du sentiment?...

## POST CARDS.

Le rapport de la vente de Post-Cards en Angleterre pour les premiers six mois porte le nombre à 58,455,960.

## UNE OPINION AMÉRICAINE.

Il est intéressant de savoir comment les américains envisagent la position relative du Canada et des Etats-Unis, le caractère actuel de leurs relations, ce qu'elles devraient être dans leur intérêt mutuel.

Nous extrayons en conséquence du rapport du comité exécutif de la chambre nationale de commerce des Etats-Unis la partie qui traite de cette importante question:—

A une assemblée du conseil à Washington, l'état des relations commerciales des Etats-Unis avec le Canada fut pris en considération, et il fut résolu de se réunir à Boston et de convier la chambre de commerce de la Puissance à envoyer des délégués à la conférence. Cette assemblée eut lieu au mois de juin, trois messieurs de Montréal et un de Halifax représentaient les marchands canadiens. Le résultat de ce qui s'y passa fut de placer sur le programme la question générale et d'inviter la chambre de commerce de la Puissance à déléguer des représentants à la réunion annuelle d'aujourd'hui. La chambre accepta promptement cette invitation, et nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à ses délégués.

Un comité du conseil reçut aussi instruction de correspondre et conférer avec un comité qui fut ensuite nommé par la chambre de commerce de la Puissance. Une conférence devait avoir lieu entre eux le 1<sup>er</sup> octobre à Chicago, à la gracieuse invitation de la chambre de commerce de cette ville, mais le grand incendie des 8 et 9 octobre du même mois l'empêcha, et depuis il n'a pas été jugé à propos de fixer un nouveau rendez-vous.

L'occasion actuelle, cependant, permettra un échange complet d'opinions, et il faut espérer qu'il tendra à faciliter l'adoption d'un plan qui permettra aux deux pays de créer et de maintenir des relations amicales et profitables de commerce.

M. E. Larned, agent spécial chargé par le secrétaire du trésor, en vertu d'une résolution du congrès, de s'enquérir de l'état et de l'étendue des Etats-Unis avec les diverses colonies britanniques dans l'Amérique du Nord, débute comme suit dans son rapport en date du 28 janvier 1871:—

"Entre les Etats-Unis et les colonies anglaises y adjacentes au nord, les relations commerciales devraient naturellement être aussi intimes et aussi étendues que celles qui existent dans les limites de l'Union entre les divers Etats particuliers ou tout groupe particuliers d'outre-mer. De fait, la liaison naturelle entre la Puissance du Canada et nos propres Etats du Nord, du Nord-Ouest et de l'Est est telle qu'il en existe d'aussi intime entre très peu d'Etats de notre Union. Plus de la moitié de la ligne de division des deux territoires est formée par un grand débouché naturel de communications commerciales—par le plus beau et le plus utile canal maritime de trafic dont la nature ait doté le continent américain.

"Les lacs qui nous servent de limites nous lient plutôt qu'ils nous séparent du pays étranger qui se trouve de l'autre côté; tandis que le fait que le grand fleuve par lequel leurs eaux s'épanchent vers la mer ne fait qu'ajouter à l'intimité de la liaison des deux pays.

"La péninsule canadienne entre les lacs est placée comme un coin dans le territoire américain. C'est à travers que se trouve la route la plus courte entre nos Etats du Nord-Ouest et ceux de l'Est. Géographiquement, dans la structure naturelle de cette zone énergique du continent qui se trouve entre la quarantième et la quarante-sixième parallèle, la province d'Ontario occupe, relativement au commerce entre l'Est et l'Ouest, la position de chef de route.

"La province de Québec à travers laquelle le St. Laurent passe pour atteindre l'Atlantique, n'a guère moins d'avantages, et sous quelques rapports, si l'on prend en considération les possibilités commerciales futures, peut-être en a-t-elle davantage. Sur le rivage de la mer, on ne peut trouver de différence entre les provinces maritimes de la Puissance et nos Etats de l'Est."

La population des quatre provinces qui constituent maintenant la confédération est évaluée à quatre millions d'âmes; celle de Terre-Neuve et de l'Île du Prince Edouard à 200,000.

"Donc il y a là un peuple de 4,200,000 pour citer encore M. Larned, non seulement tout près de nous, mais avec des entrelacements de territoire et de voies de communications tels que l'unité géographique des deux pays est plus évidente que leur séparation politique."

Nécessairement, les transactions commerciales de deux pays ainsi placés, doivent, sous toutes circonstances, être considérables. Pour l'année 1870, elles se sont élevées à soixante-et-un millions de dollars, excédant considérablement celui des années précédentes, à l'exception de 1866, dernière année du traité de réciprocité, alors que le montant fut à peu près le même.

Mais ce commerce trans-continental devrait être beaucoup plus considérable et augmenter beaucoup plus vite qu'il a fait. Il devrait aussi être beaucoup plus également divisé entre les deux pays. Les importations du Canada pour 1870 ont été d'environ \$70,000,000 et ses exportations de \$56,000,000 en or. Sur ces transactions les statistiques canadiennes prouvent que moins de 35 par 100 des achats du Canada ont été faits aux États-Unis, tandis qu'il a vendu 51 par 100 de ses exportations.

Si l'on prend les rapports du département du trésor américain, on trouve que les importations du Canada aux États-Unis ont été de \$39,000,000, tandis que les exportations des États-Unis au Canada n'ont atteint que \$21,500,000. En déduisant pour les réexportations des derniers \$4,000,000 et des premiers \$2,000,000, nous avons une balance de près de \$20,000,000 contre les États-Unis dans ses échanges de produits avec le Canada.

L'état actuel de nos relations commerciales avec nos voisins du Canada ne peut être mieux décrit que dans le langage officiel de M. Larned, quand il dit :—

"Dans l'état actuel, les deux pays sont dans ce qu'on pourrait appeler une guerre commerciale l'un à l'égard de l'autre, repoussant et décourageant à l'envie les transactions et l'échange des industries qui serait si naturel, vu leur voisinage. Sous le traité de réciprocité, il y avait un excès considérable de libéralité de la part des États-Unis, et le tarif canadien devint de jour en jour moins libéral et moins réciproque. Après l'abrogation du traité, les conditions furent renversées, et il faut avouer que les barrières s'élevèrent plutôt du côté canadien que du côté américain, jusqu'à l'adoption du tarif de représailles du mois d'avril 1870. Maintenant, cependant, des deux côtés, la liberté du commerce est à peu près également restreinte, et l'état de répulsion commerciale entre deux pays dont les intérêts sont si intimement liés, est probablement aussi bien ajusté que possible. Personne ne peut s'arrêter à cet état de choses sans avouer que c'est une très sérieuse dislocation qui fait un tort considérable à l'énergie industrielle du continent américain."

Qui que ce soit qui est responsable de cet état de choses, les hommes d'affaires des États-Unis ne le sont assurément pas.

La convention commerciale de Détroit fut réunie expressément pour considérer les relations commerciales du Canada et des États-Unis. Le traité de réciprocité était alors en force, mais notre gouvernement avait averti l'Angleterre qu'il désirait y mettre un terme.

La convention adopta unanimement une résolution approuvant la conduite du gouvernement, non pas que tous ses membres admissent l'exactitude de tout ce qui avait été dit contre le traité, mais parce que l'expérience de dix ou onze années d'épreuve qu'il avait eues avaient révélées certains défauts. La position relative des deux parties avait aussi grandement changé, et tout le monde admit que le moment d'une révision était arrivé.

Le traité fut reconnu imparfait, mais on ne peut dire qu'il avait échoué puisque le commerce international s'était élevé d'une moyenne de vingt millions à une moyenne de cinquante millions par année.

La convention de Détroit était donc en faveur des principes de la réciprocité, bien qu'elle ne fût pas satisfaite du prétendu traité de réciprocité. C'est pourquoi, avec une égale unanimité, elle adopta une seconde résolution requérant respectueusement "le président des États-Unis d'entrer en négociations avec le gouvernement de la Grande-Bretagne, en vue de la conclusion d'un traité entre les deux pays pour la liberté mutuelle des transactions entre les États-Unis

et les diverses provinces de l'Amérique Britannique du Nord, y compris la Colombie Britannique, la colonie de Selkirk et l'île de Vancouver, basé sur des principes justes et équitables pour toutes les parties, en ayant égard à l'état financier actuel des États-Unis, devant aussi inclure la libre navigation du St. Laurent et des autres rivières de l'Amérique Britannique du Nord, avec telle amélioration des rivières et des canaux qui les rende suffisants pour le commerce de l'Ouest."

On peut remarquer en passant que ce fut sur proposition d'un délégué de Philadelphie, maintenant président de la chambre nationale de commerce, qu'un amendement fut introduit dans la résolution—la phrase qui a rapport à la condition financière actuelle des États-Unis—ce qui lui assura le vote unanime des délégués.

Relativement à cette décision de la convention de Détroit, le *Hunt's Merchants Magazine* disait : "Que c'était un pas dans la bonne voie qui, s'il était continué, mènerait à l'adoption et à la perpétuité d'une politique commerciale libérale."

Malheureusement, ce pas ne fut suivi d'aucun autre. Les considérations politiques prirent les devants sur les raisons commerciales, et depuis cinq ans nos relations d'affaires avec nos plus proches voisins—avec un peuple qui parle la même langue, qui emploie le même système monétaire que nous, et dont les institutions politiques ressemblent si fort aux nôtres, malgré quelques apparences contraires à la surface, ont été négligées et mises en péril, jusqu'à ce qu'en fin elles prirent le caractère d'une "guerre commerciale."

En vue de cet état de choses, le conseil a résolu de permettre aux représentants accrédités du commerce des deux pays de se réunir, de conférer, et de demander à la chambre nationale de commerce de faire connaître son opinion sur le devoir de notre gouvernement sous ces circonstances.

La convention n'hésiterait pas sans doute à réaffirmer les résolutions de Détroit; mais cela ne suffirait pas. La chambre doit offrir quelque chose de plus spécifique et de plus défini, un plan suggéré par l'expérience des deux pays durant les seize dernières années, adéquate aussi à leurs besoins actuels.

À la conférence de Boston, les propositions suivantes furent soumises verbalement par le président aux délégués de la Puissance. Les voici pour l'information de la chambre et de ses membres :—

10. L'introduction en franchise de tous les articles de manufacture et des produits du Canada aux États-Unis et vice et versa.

20. L'adoption de lois uniformes pour les deux pays pour l'imposition des droits d'importation et pour la taxation intérieure, le montant collecté devant être placé dans un trésor commun et divisé entre les deux gouvernements d'une manière équitable.

30. L'admission de vaisseaux canadiens sur registres américains et à tous les privilèges du commerce des côtes et à l'étranger.

40. L'élargissement par la Puissance de ses canaux et l'amélioration de la navigation du St. Laurent, outre l'aide qu'elle devra accorder pour la construction d'un grand chemin de fer international; les Américains devant avoir les mêmes droits que les Canadiens, et ceux-ci les mêmes droits que les Américains à des ouvrages semblables dans les États-Unis.

On sait que le comité et la chambre ont unanimement adopté cette base de négociations.

#### LE RECENSEMENT.

Le recensement de la province de Québec pour 1871 vient de recevoir un premier coup qui ne manquera pas de confirmer tout ce que la presse a dit de son inexactitude. La ville de St. Jean, persuadée que sa population est beaucoup plus considérable que ne la représentaient les calculs des énumérateurs, a voulu en faire elle-même l'état exact.

Une réunion préliminaire eut lieu chez le maire à laquelle il fut décidé de prier le conseil de ville d'ordonner une nouvelle énumération. Les premiers citoyens offrirent de s'en charger.

Le conseil acquiesça volontier à la demande.

La ville fut partagée en petites sections, afin qu'un seul homme put facilement les parcourir en un seul et même jour.

Le 8 de décembre, les énumérateurs se mirent à l'œuvre. A minuit leurs travaux étaient terminés.

Le recensement officiel donnait une population de 3022 âmes, tandis que le second la portait à 3547, différence de 525, c'est à dire d'un sixième! . . .

Si l'erreur a été partout à proportion, il n'est pas étonnant que nulle part les hommes en état d'être bien informés n'aient été satisfaits.

Les calculs officiels vont être mis à une autre épreuve plus décisive que toutes les autres.

Dans l'une de ces dernières séances, le conseil de ville de Montréal a décidé de prendre des mesures pour recommencer le recensement de cette cité.

L'époque est extrêmement favorable pour en garantir l'exactitude. Dans la saison d'hiver, on ne voit guère d'étrangers, et l'on peut regarder à bon droit ceux qui s'y trouvent comme faisant partie de sa population sédentaire.

Nous félicitons le conseil de ville d'avoir pris une mesure aussi décisive, et l'engageons à mettre sans retard en œuvre son excellente résolution.

Il est seulement regrettable que la législature dont la session vient de finir, n'ait pas ordonné un nouveau recensement pour toute la province. Nous aurons eu alors une base certaine de calculs qui manque entièrement aujourd'hui.

#### LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

Il suffit de référer le lecteur au rapport de l'assemblée générale annuelle de la Banque Jacques-Cartier, sans entrer dans de grands commentaires. Le rapport présenté par les directeurs se recommande par sa clarté, sa concision et sa franchise.

Les opérations de l'année qui vient de s'écouler ont été prospères, et ont permis au bureau de déclarer un dividende de 8 p. 100 par année, tout en portant une somme respectable au compte du fonds de réserve.

La crise financière du mois de septembre a donné l'idée de doubler le capital de la banque afin de répondre aux besoins du commerce. Cette suggestion a été adoptée à l'unanimité.

Les directeurs sortant de charge ont été réélus, ainsi que M. Trudeau comme président, M. C. S. Rodier, jr., comme secrétaire. La Banque Jacques Cartier est une de nos plus solides institutions, et son habile baissier, M. H. Cotté n'a pas peu contribué à lui assurer la position dont elle jouit aujourd'hui.

#### COMMERCE DE CHAUSSURES.

Les fabricants de chaussures de cette ville convoqués en assemblée générale la semaine dernière pour discuter l'opportunité de hausser le prix actuel des chaussures, ont décidé qu'en vue de la hausse du cuir et de la main d'œuvre une augmentation de dix pour cent sur le prix actuel serait établi prochainement.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la manière libérale avec laquelle les fabricants de chaussures ont traité cette question d'une augmentation sur le produit de leur industrie et d'en donner avis au commerce. Cette démarche de leur part prouve en faveur de leur intelligence des affaires et de l'importance de ce commerce, qui a pris un développement extraordinaire en ce pays. Les fabricants du Canada ont réussi à accaparer le commerce des provinces maritimes qui, avant la confédération était presque

entièrement entre les mains des fabricants du Massachusetts qui n'ont pu lutter contre le bon marché de la manufacture indigène et la hausse de dix pour cent sur les prix actuels laissera encore le prix des chaussures considérablement au-dessous de ce que la manufacture étrangère pourrait les fabriquer. La meilleure preuve de notre avancé est que nos fabricants craignent si peu la compétition qu'ils n'ont pas craint de l'annoncer plusieurs jours d'avance.

**DIXIÈME RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER.**

À Messieurs les Actionnaires.

Déjà dix années se sont écoulées depuis le jour où vous élisiez le premier bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier et ce doit être une source de satisfaction pour vous, messieurs, ainsi que pour tous les amis de l'institution d'être les témoins de ses succès et de la progression régulière de ses opérations. Vos directeurs sont heureux de pouvoir vous offrir leurs félicitations sur le résultat satisfaisant des affaires de la banque pour l'année qui vient de finir; qui n'en cède en rien à celui des années précédentes.

Les profits nets pour l'année se sont élevés à..... 106,515 71  
Dont déduisant dividende de 4 p. c., 1er juin..... 40,000  
Dividende de 4 p. c., 1er déc..... 40,000 80,000 00

Reste une balance de profit de..... 26,515 71  
Sur cette somme vos directeurs ont pris pour ajouter au Fonds de Réserve..... 20,000 00

Laissant à l'avoir du compte de profits et pertes..... 86,515 71

Le Fonds de Réserve s'élève maintenant à \$130,000 égal à 13 p. c. sur le capital de la banque. La crise monétaire qui a sévit pendant les mois de septembre et octobre derniers, et qui a forcé la Banque Jacques-Cartier, comme toutes les autres banques du pays, à restreindre ses comptes, au grand détriment du commerce, a donné à un grand nombre d'entre vous l'idée que le temps était arrivé où la Banque Jacques-Cartier trouverait son avantage à augmenter le chiffre de son capital.

Quoique l'opinion de vos directeurs ne soit pas tout à fait arrêtée sur ce point, ils pensent néanmoins qu'il serait bon que vous prissiez avantage de la clause dans la nouvelle loi concernant la banque qui vous autorise à donner au bureau de direction les pouvoirs nécessaires pour émettre de nouvelles parts jusqu'à concurrence du montant que vous jugerez convenable lui laissant la faculté de décider quant au temps et à la manière dont la chose devra se faire. Nul doute, à en juger par le passé, que la banque ne soit appelée à étendre considérablement ses opérations, autant pour son avantage que pour celui de ses nombreux clients et amis.

Le commerce durant l'année qui vient de s'écouler a été généralement satisfaisant, et grâce à l'abondance récolte dont le pays a été favorisé, la perspective pour l'avenir est bonne.

En vue de l'accroissement des affaires, vos directeurs ont eu devoir ne pas laisser échapper l'occasion qui s'est présentée, au mois de mai dernier, de s'assurer d'un site convenable pour ériger un bureau pour la banque, et ils ont fait l'acquisition, au prix de \$10,000 de la propriété située sur la Place d'Armes, maintenant occupée par la compagnie de l'Express. Sur ce magnifique emplacement, mesurant 53 pieds de front sur 80 de profondeur, vos directeurs se proposent de faire ériger au printemps prochain un édifice qui, tout en répondant aux besoins de la banque, lui fera honneur et sera un ornement de plus à notre noble cité. Les plans sont devant vous, messieurs.

Durant l'année, le Bureau de Direction a subi deux pertes bien douloureuses: la mort lui ayant ravi deux de ses membres les plus zélés et les plus estimables, M. Louis Boyer en décembre dernier, et M. Louis Beaudry, en juin dernier. Le premier de ces messieurs a été remplacé par M. Nazaire Villeneuve et le dernier par M. John L. Cassidy. Vos directeurs

espèrent avoir rencontré votre approbation dans le choix de ces messieurs.

D'après les exigences de la nouvelle loi des banques, vous êtes appelés à élire un Bureau de Direction en remplacement du présent Bureau dont le mandat expire, mais qui est cependant rééligible.

En terminant, vos directeurs sont heureux de pouvoir témoigner du zèle et de la fidélité dont ont été preuve comme toujours, Messieurs le Caissiers et ses assistants.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé). R. TRUDEAU, Président.

Montréal, 14 déc. 1871.

Feuilles de Balance de la Banque Jacques-Cartier au 30 novembre 1871:

ACTIF.	
Encaissés métallique ..	\$ 46,728 31
Billets de la puissance.	122,000 00
Billets et chèques des autres banques.....	35,485 72
Balances dues par autres banques.....	141,361 81
Billets escomptés, passés, dûs et pas garantis d'une manière spéciale.....	72,931 54
Do de garantis par hypothèques, parts de banque, etc.....	62,023 82
Do de courant.....	2,538,756 12
Propriété Place d'Armes.....	\$11,372 00
Moins du Héritiers Watts.....	20,269 00
Mobilier.....	2,000 00
	<hr/>
	83,012,391 38
—PASSIF—	
Capital payé.....	1,000,000 00
Fonds de Réserve.....	130,000 00
Profits et Pertes.....	36,551 21
Circulation.....	443,457 00
Balance dues aux autres Banques.....	5,206 30
Dépôts portant intérêt.....	1,042,654 50
Do ne portant pas intérêt.....	343,661 20
Dividende payable le 1er déc.....	400,000 00
Dividendes non-réclamés.....	861 08
	<hr/>
	3,012,391 38

(Signé) H. CORRÉ, Caissier, Montréal, 30 Nov. 1871.

Sermentaires:—MM. Amable Jodoin fils, J. M. Dufresne.

Directeurs réélus:—MM. Romuald Trudeau, Chs. S. Rodier, Victor Hudon, J.-Bte. Beaudry, P. M. Galarneau, L. J. Beliveau, André Lapierre, Naz. Villeneuve, John L. Cassidy.

Proposé par Amable Jodoin fils, Ecuier, secondé par P. A. Fautoux, Ecuier: Que les Rapports et Etat qui viennent d'être soumis soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par G. L. Rolland Ecuier, secondé par J. M. Dufresne Ecuier: Que les remerciements sincères des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier sont dus et maintenant offerts à Messieurs le Président, Vice-Président et Directeurs de la Banque pour leur habile gestion des affaires pendant l'année.

Proposé par Louis Gauthier, Ecuier, secondé par Pierre Delorme, Ecuier: Que la somme de trois mille dollars soit présentée à Messieurs les Directeurs de la Banque Jacques-Cartier pour leurs services de l'année dernière, pour être divisée entre selon qu'il l'entendront.

Proposé par D. Masson, Ecuier, secondé par E. Hudon, Ecuier: Que les remerciements de cette assemblée soient offerts à Messieurs le Caissier et les autres Officiers de la Banque pour le zèle apporté dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Proposé par L. Marchand, Ecuier, secondé par Jacques Greuier, Ecuier: Que vu l'accroissement rapide des affaires de la Banque Jacques-Cartier, il est opportun que les actionnaires réunis aujourd'hui en assemblée générale annuelle prennent avantage de la cinquième clause de l'acte Victoria 34, chapitre 5

intitulé: "Acte concernant les Banques et le commerce de Banque" pour donner et ils donnent de fait par la présente résolution aux directeurs de la dite Banque tous les pouvoirs nécessaires pour émettre de nouvelles actions dans le Fonds-Capital de la dite Banque jusqu'à concurrence de la somme d'un million de dollars ce qui porterait le capital à la somme de deux millions de dollars; laissant toutefois à Messieurs les Directeurs la faculté de décider quant au temps, au montant et à la manière dont la chose devra se faire.

Immédiatement après l'Assemblée, le nouveau bureau s'assembla et réélut Romuald Trudeau Ecuier, président, et Chs. S. Rodier Jr. Ecuier vice-président.

**LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU TRÉSOR DES ÉTATS-UNIS.**

Nous résumons ici le volumineux rapport du Secrétaire du Trésor.

Les recettes de l'exercice écoulé ont été de \$383,000,000, se décomposant de la manière suivante:

Droits d'entrée.....	\$206,270,408
Revenu intérieur.....	143,098,153
Terres publiques.....	2,388,646
Recettes diverses.....	31,560,736

Total..... \$383,323,943

Les dépenses se sont élevées à \$292,000,000 dont 125,000,000 pour le service des intérêts de la dette.

Le chiffre de 206 millions pour les denrées représente,—et sans doute un grand étonnement de M. Boutwell, qui avait été l'opposant le plus énergique à toute réduction des tarifs,—une augmentation de douze millions sur l'exercice précédent, bien que les droits aient été abolis sur un certain nombre d'articles et réduits sur quelques autres depuis le 1er janvier 1871.

Les importations ont augmenté dans la proportion suivante: 50 p. c. sur le thé; 20 p. c. sur le café; 53 p. c. sur le sucre brut; 120 p. c. sur le fer en gueuses; 186 p. c. sur le jas de cannes; 139 p. c. sur les épices etc.

Le Secrétaire évalue à 210 millions les recettes probables de la Douane pour 1871-72.

Cette somme étant supérieure aux besoins du Trésor, M. Boutwell propose—en soupirant, mais nous sommes bien près des élections! il faut s'exécuter,—une réduction de 50 p. c. sur le droit du sel; 50 cents par tonne sur le charbon bitumineux; de 20 p. c. sur les cuir secs et les peaux; enfin, l'affranchissement de tous droits sur une classe importante d'articles que les Etats-Unis ne produisent pas, mais dont l'importation est indispensable aux arts et à l'industrie.

Outre la proposition de réduction sur les droits de Douane, que le Président a su obtenir de son ministre des finances, le ministre demande au Congrès l'abolition des taxes sur le revenu intérieur, jusqu'à concurrence de 16 millions de dollars, les liqueurs, la bière, le tabac et le timbre exceptés.

Le budget de 1872-73 serait établi de la manière suivante, en résumé:

Recettes.....	\$323,000,000
Dépenses.....	273,000,000
Excédant.....	\$50,000,000

qui seraient appliqués à l'amortissement de la dette publique. Nous reviendrons sur ce point. M. Boutwell traite longuement la question du papier-monnaie.

La prime sur l'or, dit-il, était, en 1868, de 39 1/2 p. c. en moyenne; en 1869, elle tombait à 32 1/2; en 1870, elle n'était plus que 15 p. c., et pour les onze premiers mois de 1871, la prime moyenne a été de 12 p. c. La valeur du papier-monnaie avait augmenté en 1869 et 1870, par suite de son emploi plus général dans les Etats du Sud. Mais l'établissement du crédit des Etats-Unis sur une base plus ferme, depuis le 1er janvier 1871, et le développement des affaires du pays ont diminué la dépréciation du papier judiciaire. La différence entre la valeur du papier-monnaie au 1er décembre 1870 et sa valeur actuelle, doit être attribuée à cette extension des affaires; elle nous fournit le moyen le plus simple de nous assurer de la quantité de billets qui peut être employée, en maintenant

leur valeur au pair avec l'or. Le résultat de cette expérience semble être, d'après les opinions les plus dignes d'attention, que la quantité de papier-monnaie en circulation est encore trop grande pour qu'on puisse la maintenir au pair. Il y a deux moyens de remédier à cet état de choses. L'un est la réduction du chiffre des billets, ainsi que je le recommandais dans mon rapport annuel au Congrès, en décembre 1869. Le second moyen d'attendre que l'augmentation de la richesse du pays et les besoins croissants du commerce produisent l'effet désiré. Si l'on ne veut pas retirer le papier-monnaie de la circulation, il serait bon d'en répandre l'usage dans les Etats du Pacifique, ce qui contribuerait à diminuer la dépréciation.

Sur la grave question de la décroissance maritime du commerce américain. M. Boutwell reconnaît qu'il y a onze ans les navires qui naviguaient sous le pavillon des Etats-Unis transportaient 71 p. c. de toutes les marchandises provenant de l'Etranger ou dirigées sur les ports étrangers, et qu'ils n'en transportent plus que 38 p. c. Admettre, comme le conseillent quelques économistes, les navires anglais à la naturalisation américaine (l'Angleterre construit des bâtiments à 30 p. c. meilleur marché que les Etats-Unis), serait, d'après le ministre, une mesure insuffisante et tout à l'avantage de l'Etranger. Le ministre préférerait encourager la construction, aux Etats-Unis, de steamers en fer de 2,000 tonneaux au moins, au moyen d'un subside annuel de 13 dollars par tonne pendant cinq ans. Le subside serait diminué en proportion pour les navires de moindre tonnage.

M. Boutwell, à notre avis, s'égare complètement sur cette question. Un journal spécial nous apprendait récemment que la différence entre un steamer de fer construit en Angleterre et un steamer de capacité et de qualité égale construit aux Etats-Unis, est de \$100 par tonneau. Pour rétablir la balance, il y aurait donc lieu de continuer le subside pendant près de huit ans, avant que nos shippers fussent en position de rivaliser à conditions égales avec les bâtiments anglais. Voilà qui serait peu engageant pour les capitalistes que l'on chercherait à associer à cette industrie. M. Boutwell prétend, il est vrai, que plusieurs lignes de steamers européens établies avec le concours du gouvernement jouissent encore de ces subsides. M. Boutwell fait erreur, au moins en ce qui concerne les lignes anglaises. L'Angleterre borne son subside à l'acquiescement des droits postaux, et d'après les renseignements que nous nous sommes procurés dans les bureaux de la ligne Cunard, sur le nombre total des steamers anglais faisant le transport du commerce étranger, il n'y en a qu'un sur 18 qui reçoive de l'argent du gouvernement, et M. Cunard affirme que ceux de ses bâtiments qui ne reçoivent pas de subventions sont d'un rapport satisfaisant, aussi bien que ceux qui sont rétribués pour le service des malles.

Considérée au point de vue pratique, il nous semble que cette question si controversée se réduit à la proposition suivante :

Protégera-t-on les constructeurs de bâtiments aux dépens de nos armateurs, ou ces derniers pourront-ils faire construire leurs navires là où on les leur offrira à meilleur compte, au moins jusqu'au jour où nos constructeurs, sous l'empire d'un tarif plus libéral, pourront rivaliser avec ceux de la Grande-Bretagne ?

Pour nous, nous croyons que les Etats-Unis ne sauraient maintenir leur système ruineux de soi-disant protection, quelque soin que l'on prenne de conjurer par des subsides les maux qui en résultent, et assurer en même temps la prospérité de leur marine marchande.

Nous terminerons dans un prochain article le résumé et l'appréciation du rapport de M. Boutwell. — *Le Bulletin de New-York.*

(Du *Messager de Sorel*).

CHAMBRE DE COMMERCE.

L'assemblée que nous annonçons à notre dernier numéro a eu lieu jeudi, et nous sommes heureux de dire que le résultat nous autorise à croire cette institution en voie de s'établir sur une base solide.

Son Honneur le Maire, ayant été prié de présider, ouvrit la séance en expliquant le but de l'assemblée. Il dit que le public de tout le district de Richelieu avait vu avec plaisir et intérêt les démarches adoptées dans le but de créer

une chambre de commerce ici, et qu'il espérait que le succès répondrait à ses espérances. M. Barthe, dans le cours de ses observations, rendit un hommage mérité au zèle et au patriotisme de M. Morin, courtier de Montréal, à l'initiative duquel est dû l'établissement de chambres de commerce dans presque toutes les villes de la Province.

Le Comité, nommé à l'assemblée publique du 29 août dernier, a fait son rapport, qui a été adopté unanimement. Ce document constate que le comité s'est mis en rapport avec M. Paterson, secrétaire de la chambre de commerce de Montréal, qui a accueilli ses démarches avec beaucoup de courtoisie, et lui a fait plusieurs suggestions pratiques relatives à l'établissement de notre chambre et à son fonctionnement. De Paris de ce M., le comité suggéra pour cette chambre un acte d'incorporation distinct de celui de la chambre de la Puissance, comme étant de nature à assurer plus d'indépendance à ses actions et plus d'influence à ses démarches.

Le comité accompagna son rapport d'un projet de constitution calquée sur celle de la chambre de Montréal, qui est soumis à l'adoption des membres présents article par article.

Le premier article, limitant l'admission aux seules personnes engagées dans des entreprises commerciales, sur motion de M. Brousseau, est amendée de manière à étendre cette admission aux hommes de professions. Ainsi toute personne exerçant une profession libérale, ou un commerce ou trafic quelconque, résidant depuis trois mois dans le district de Richelieu, sera éligible comme membre.

La contribution annuelle est fixée à \$5., payable au 1er janvier de chaque année, et aucun membre ne pourra voter avant d'en avoir versé le montant entre les mains du trésorier. Cette contribution ne sera que de \$2.50 pour ceux qui s'absenteront de la Province.

La chambre établira une salle de lecture et de journaux à laquelle toute personne pourra être admise en payant \$3. par année. Les membres y auront droit par le seul paiement de leur contribution.

Après lecture et adoption de la constitution. M. W. R. Kittson fut nommé président de la chambre et M. Cyrille Labelle, vice-président. Les personnes dont les noms suivent furent ensuite choisies unanimement pour former le conseil de la dite chambre : MM. G. I. Barthe, G. H. Brumley, L. A. Sénécal, A. Hibbard, A. A. Taillon, Ed. O'Heir et J. B. Brousseau.

Après ces procédés, M. Taillon fit part à la chambre d'une lettre du secrétaire de la chambre de commerce de Montréal, l'informant qu'elle venait de transmettre au gouvernement fédéral une requête au sujet du creusement du lac St. Pierre, et invitant la chambre de Sorel à joindre ses efforts aux siens dans le but d'obtenir l'accomplissement de cette amélioration. M. Taillon accompagna la lecture de cette lettre d'observations très judicieuses sur les avantages qu'elle résulterait pour Sorel de l'exécution de ce projet, et engagea les membres à s'occuper de cette question le plus prochainement possible.

Il n'est que juste de mentionner que c'est M. Taillon qui a pris l'initiative de l'établissement d'une chambre de commerce ici : s'il a été bien secondé dans ses efforts par tous nos concitoyens à qui il a d'abord fait part de ses vues à ce sujet, nous ne lui devons pas moins de reconnaissance pour le zèle qu'il déploie afin de compléter cette œuvre d'un si grand intérêt public.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TORONTO.

A une assemblée générale des membres de la Chambre de Commerce qui a eu lieu le 15 courant, le président expliqua le but de l'assemblée qui était de s'entendre sur les sujets à discuter à l'assemblée de la Chambre de Commerce de la puissance, qui se réunira à Ottawa, le 17 janvier prochain et d'appointer des délégués.

Les résolutions suivantes furent adoptées avec le but de les discuter devant la Chambre de Commerce de la Puissance.

1o. *Resolu.*—Que cette chambre adresse une pétition aux différentes branches de la législature demandant qu'il soit fait tels changements

dans les lois de douane et d'accise que le règlement des questions en dispute qui existe se fasse de la même manière qu'entre individus.

2o. *Resolu.*—Que les directeurs de la Chambre de Commerce de la Puissance soit requis de soumettre à cette chambre la question de la possibilité de l'établissement d'une nouvelle ligne de chemin de fer de l'Ouest à la mer.

3o. *Resolu.*—Que la question suivante soit un sujet de discussion : la question de savoir si les clauses du traité de Washington qui admet le poisson pris et préparé dans les provinces maritimes de la Puissance en franchise dans les Etats-Unis s'applique également au poisson pris et préparé par les Canadiens dans les lacs de l'intérieur.

4o. *Resolu.*—Que cette chambre recommande comme sujet de discussion à la réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance, la question de la division des sources du revenu de la Puissance.

5o. *Resolu.*—Que cette chambre recommande comme sujet de discussion à la réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance, l'acte 1869 concernant les banques.

On fit aussi une proposition tendant à recommander au gouvernement l'encouragement des manufactures en accordant des droits protecteurs à l'industrie dans son enfance.

Les messieurs suivants ont été nommés comme délégués à la réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance à Ottawa.—MM. Robert Wilkes, W. B. Howland, Robert Spatt et Wm. Thompson.

Nouvelle Chambre de Commerce Sarnia, Ont. Vient de former une nouvelle Chambre de Commerce.

CONVENTION DES FABRICANTS DE TABAC.

Le *Tobacco Leaf*, organe du commerce de tabac, aux Etats-Unis, publie dans son numéro du 12 courant, les procédés des séances de la convention des fabricants de tabac, aux Etats-Unis, qui a siégé à Washington, le 6, 7 et 8 décembre. Nous analysons ce rapport.

La "National Tobacco Assembly" s'est assemblée à l'hôtel Metropolitan, à Washington, le 6 courant, sous la présidence de M. L. H. Frayser, de la Virginie. La liste des noms ayant été appelé par le secrétaire M. John Stratton, vingt-neuf délégués représentants les Etats suivants répondent à leurs noms: New-York, Ohio, Connecticut, New Jersey, Virginie, Delaware, Maryland, Pensylvanie et Kentucky.

Après l'adresse du président, le vice-président, M. Lorin Palmer, agissant pour le président, fit lecture de son rapport annuel. Nous en détachons le paragraphe suivant :

"Le gouvernement doit se convaincre qu'un des premiers buts auquel il doit viser est le développement de toutes les industries du peuple. Un tel état de chose serait reçu, je n'en doute pas, avec la plus entière satisfaction par les personnes engagées dans le commerce de tabac, aux Etats-Unis."

L'état suivant démontre les sommes perçues par le trésor sous les différents tarifs sur le tabac, le tabac en poudre et les cigares depuis 1863. Pour l'année finissant

30 juin 1864	montant des collect'ns	\$3,583,043.77
" " 1865	"	11,387,794.06
" " 1866	"	16,514,332.59
" " 1867	"	19,705,826.89
" " 1868	"	18,644,091.03
" " 1869	"	23,430,707.57
" " 1870	"	31,350,707.88
" " 1871	"	33,578,907.18

Les recettes pour le premier quartier de 1870 étaient de \$3,497,192, ou d'un peu plus que le quart de tout le montant. Les recettes pour le même temps, cette année, sont de \$3,557,998, ce qui ferait pour cette année un montant de \$36,000,000, d'où il résulte que nous n'avons pas atteint les limites de la capacité de production. Ne sont pas comprises dans ces montants les collections provenant d'autres sources, tel que droit sur tabacs et cigares importés qui se monteront probablement à \$7,000,000, soit un total de \$40,000,000. Le montant actuel payé pour la taxe sur le tabac consommé par le peuple américain est égal à un dollar par tête de la population. On estime le nombre de personnes qui font usage de tabac à 2,000,000, ce qui ferait que chaque consommateur paierait une moyenne de \$5 par année.

Une proposition recommandant au gouvernement la destruction de tout tabac saisi pour infraction des lois de revenue fut adopté après quelque discussion dans laquelle on cita l'Angleterre comme exemple à suivre. Après deux cents ans d'expérience, l'Angleterre adopta cette mesure pour trancher toutes les difficultés dans les cas d'infraction aux lois de revenue.

La résolution suivante fut passée à l'unanimité.

*Résolu.* Que dans l'opinion de cette association, la taxe actuelle sur le tabac manufacturé a l'effet d'augmenter rapidement l'usage du tabac en feuille, et hormi d'une réduction sur la taxe actuelle, cette augmentation se continuera jusqu'à ce que l'article à l'état brut se soit substitué à l'article manufacturé et ce au grand détriment des manufacturiers et du revenu, nous prions le gouvernement d'adopter telle mesure à part la réduction de la taxe qu'il jugera nécessaire pour arrêter le mal.

Après la discussion, d'autres questions d'intérêt secondaire, l'assemblée s'ajourna *sine die*, s'ajetée à être convoquée à la demande du comité exécutif.

#### CHARBON.

La disette de ce combustible commence à se faire sentir d'une manière alarmante. Le charbon écossais à vapeur a déjà atteint \$11 par tonneau de 2000 lbs., et même à ce prix il est difficile de s'en procurer en quantité. Le charbon américain (anthracite) se vend \$10 le tonneau.

#### BOIS D'ÉBÉNISTERIE ET DE MARQUETERIE.

##### Marquetry Woods.

Le bois d'ébénisterie est très recherché pour la confection de meubles élégants, qui sont rarement en bois massifs, leur prix serait trop élevé. Le plus ordinairement on emploie des bois ordinaires de nos pays que l'on recouvre de plaques minces de bois précieux, remarquables par sa couleur, son odeur, sa dureté, la finesse de son grain, les nombreux accidents de sa texture et l'agréable disposition de ses veines et figures. Ce bois, auquel on donne un beau poli, acquiert une surface très brillante par le vernis. On a maintenant des machines très perfectionnées, qui permettent d'obtenir avec la plus grande facilité et à peu de frais ces feuilles très minces de placage que l'on colle sur les meubles. Les feuilles débitées dans la même pièce de bois présentent à leurs surfaces des dessins sensibles; on peut les combiner dans un même meuble, de manière à obtenir des répétitions de dessins et une symétrie agréable qui fait à l'œil.

Le travail de la marqueterie consiste à combiner avec art sur la surface des objets des pièces de rapport de différentes couleurs. Cet art est maintenant porté à un très haut point

de perfection; on mêle aussi aux bois d'autres matières, telles que l'écaille, l'ivoire, le nacre, etc.

Les bois d'ébénisterie et de marqueterie nous viennent de l'étranger en madiers, plateaux, billes, etc., de toutes dimensions.

**BOIS DE TEINTURE.** *Dye-Woods or Dyewoods.* — En bûches, et éfilées ou moulus.

Les bois de teinture sont l'objet d'un commerce très important à cause de leur fréquent emploi pour obtenir principalement diverses couleurs rouge ou jaune; ils nous arrivent en bûches ou billes. Ces divers bois, avant d'être détaillés aux teinturiers et aux marchands de produits colorants, sont réduits en petits copeaux et en poudre au moyen de machines à broyer; on tire ainsi meilleur parti de la matière colorante contenue entre les cellules du tissu ligneux.

Voici les différents bois du commerce : **BOIS D'ACAJOU À PLACHES.** *Cèdre Acajou, Cèdre odorant, Cuba Cedar wood.* — Du *Cedrela odorata*; Lin. (Méliacées); C'est l'Acajou femelle qui vient de Honduras, Cuba, etc. Il porte aussi dans le commerce les noms de *Cèdre de Cuba, Acajou Cèdre*; il est mou, poreux et d'une légèreté remarquable; il a une odeur aromatique fortement prononcée se rapprochant de celle du poivre, surtout lorsqu'on le racle. C'est avec ce bois que sont faites les boîtes à cigars de la Havane; on en fait aussi des cuisés pour le sucre, etc. Il se rapproche par sa couleur de l'Acajou de Honduras.

Il est importé principalement en Angleterre, il en vient peu en France. Il est en billes aussi longues, mais un peu moins grosses que celles de l'Acajou de Honduras.

**BOIS D'ACAJOU À MEUBLES.** *Bois de Mahogany ou de Mahogany, Bois d'Amarant, Mahogany.* — Du *Swietenia Mahogany*, Lin. (Méliacée); c'est le bois généralement connu dans le commerce pour l'ébénisterie. — Le Mahogon d'Amérique est un grand arbre très rameux, dont le tronc acquiert plus de quatre pieds de diamètre. Son bois d'un brun rougeâtre est d'un grain fin, très serré et prenant un beau poli. Il a l'avantage de l'être jamais attaqué par les vers; sa couleur est clair lorsqu'il est récemment scié ou raboté; elle ne tarde pas à devenir plus foncée par l'effet de l'air.

Le bois d'Acajou qui se consomme en Europe dans une quantité immense, provient de Haïti, de Honduras et de Cuba. L'Acajou de Haïti est celui dont on fait le plus usage en France.

L'Acajou vient ordinairement en poutres ou madiers équarris, plus ou moins longs, plus ou moins gros, nommés *billes*, extraits du corps de l'arbre et de ses branches principales.

Dans le commerce, on distingue l'Acajou en bois *fourches* et en bois *canons*.

La première désignation s'applique aux madiers ou billes provenant soit du tronc supérieur et conservant les marques de bifurcation des branches principales coupées, soit de ses grosses branches elles-mêmes bifurquées. C'est le plus estimé pour l'ébénisterie, à cause d'une disposition toute particulière du tissu ligneux, résultant du voisinage et de la jonction des branches, et donnant une nuance d'un très bel effet que l'on ne trouve que dans cette sorte de bois. L'Acajou fourches est souvent d'un prix élevé, suivant la richesse et la couleur de la nuance, et le caprice des acheteurs.

La seconde désignation (*canons*) appartient aux billes sans échancrures ou traces de bifurcation, et provenant du tronc principal; cette classe renferme principalement l'Acajou uni. L'Acajou canons est ordinairement d'un prix bien moins élevé.

Les Acajous fourches sont généralement en madiers ou billes de faibles dimensions; les fortes dimensions se remarquent particulièrement dans les Acajous canons, qui cependant viennent quelquefois en petites billes.

Outre la nuance exceptionnelle qui distingue les Acajous fourches, on trouve dans les Acajous canons des billes dont les veines et nuances sont très variées; quelques-unes ont presque autant de valeur que certaines fourches.

Voici quelques détails sur les différentes nuances.

*Acajou ronceux* (nuance particulière à l'Acajou fourches, la plus riche et la plus recherchée; devra présenter à la sonde un mélange de couleurs, des festons d'un rouge foncé et des festons d'un rouge moins vif.

*Acajou mouchelet* présentera de petits ronds

ovales, moitié clairs, moitié obscurs; il faudra préférer les madiers qui en sont le plus pourvus. Cette nuance est rare.

*Acajou chenillé* doit présenter à la sonde des lignes blanchâtres ombrées figurant des plaques de vermeil, situées au hasard dans une position longitudinale et diagonale, se croisant et s'interrompant.

*Acajou moiré* se présente à la sonde tissé en dessins onduleux et transverses, ce qui produit à l'œil l'effet d'une étoffe moirée. — La moiré est peu sensible et ne produit pas d'effet dans l'Acajou qui vient de Honduras, et en général dans les bois tendres.

*Acajou veiné*, comme l'indique son nom, est parsemé de lignes longitudinales formant des veines continues ou alternes, d'une couleur rouge plus ou moins claire.

*Acajou flambé*, en dessin imitant des flammes. L'Acajou uni est d'une couleur tout-à-fait égale; il faut donner la préférence à celui dont les pores sont rapprochés, et qui possède une couleur franche particulière.

Les billes d'Acajou ronceux se distinguent facilement par l'échancrure, avec écorce ou au bûche, qui se trouve à leur extrémité supérieure, entre la naissance de deux branches coupées, et qui, comme il a été dit ci-dessus, constitue les fourches. Les festons des bois ronceux commencent à cette extrémité des billes fourches, et se prolongent plus ou moins dans leur longueur, quelquefois jusqu'à l'autre extrémité, mais presque toujours dominant de largeur et se terminant en pointe. Ces festons, qui n'occupent jamais qu'une partie de la largeur de la pièce, sont accompagnés ou de bois uni, ou de veines qui se dirigent plus ou moins obliquement vers les faces latérales. La ronce se reconnaît à deux œufs plus ou moins éloignés l'un de l'autre; car c'est toujours entre deux œufs que se forment les festons qui constituent le bois ronceux.

L'échancrure est quelquefois peu prononcée, ou tout-à-fait nulle, la coupe ayant été pratiquée au-delà du point de jonction des branches. On pourrait supposer, dans ce dernier cas, que le bois au lieu d'être ronceux entre dans les autres nuances; mais l'inspection de l'extrémité des billes, et un aspect particulier, permettent de ne pas se tromper.

Quelquefois de longues billes, classées parmi les bois fourches, ont l'une de leurs extrémités échancrée; mais à ronce serrée à une certaine distance, souvent très courte; le reste de la bille est en bois uni. Il est important de s'assurer de l'état des billes de ce genre, surtout dans les parties de fourches qui ont de la longueur; la valeur de ce bois doit nécessairement varier suivant le degré de la ronce.

En général, les diverses nuances qui distinguent les bois d'Acajou ne se reconnaissent pas toujours facilement à l'extérieur des billes; il faut un œil exercé pour découvrir les caractères sur leurs surfaces raboteuses et décolorées. Certaines dispositions dans le tissu ligneux se révèlent d'une manière plus ou moins sensible, surtout sur les côtes des billes; l'inspection des extrémités ou le cœur du bois est apparent, est d'un grand secours pour la détermination. Au besoin, la sonde est employée avec avantage; c'est un outil de menuisier, appelé gouge, sorte de ciseau à biseau concave.

Voici des caractères généraux qui peuvent servir dans une première inspection.

Une bille de bois uni diffère d'une bille de bois veiné, en ce que le fil du bois de la première étant tout dans le même sens, ses faces peuvent se tailler proprement et sont ordinairement lisses, tandis que les faces de l'autre sont, au contraire, couvertes d'aspérités et de hachures, par l'effet de la résistance que la hache a rencontrée en coupant les veines qui ne sont autre chose que des parties de bois à contre-fil.

Une variété du *Swietenia mahogany*, appelé Acajou bâtard, produit un bois très remarquable par la richesse et la diversité de ses nuances.

C'est de Haïti (partie espagnole) que viennent les plus beaux bois, en madiers souvent de très fortes dimensions. Certains points de la côte de Santo-Domingo fournissent des Acajous très remarquables, surtout en bois fourches; ils sont extrêmement recherchés en Europe. — L'Acajou des Gonaïves est très estimé; il est un peu plus léger que celui de Santo-Domingo; ses billes bien nuancées ont quelquefois une grande valeur.

Les billes d'Acajou Haïti ont le plus communément de 405 à 680 millimètres (15 à 25 pouces) d'équarrissage, et de 2 mètres 30 à 3 mètres 36 (7 à 10 pieds) de longueur. On exploite à Santo-Domingo des branches fourchées dont on fait des billes de 325 à 490 millim (12 à 18 pouces) d'équarrissage, et longues de 65 à 133 centimètres) 2 à 4 pieds.—L'Acajou de Haïti pèse de 28 à 35 kil. le pied cube.

L'Acajou de Cuba est généralement un peu plus lourd que celui de Haïti; ses fibres sont plus grosses, mais aussi serrées; sa couleur est moins brillante. Il est plus rarement importé. Billes de 32 à 55 centimètres d'équarrissage et de 4 à 6 mètres de longueur.

L'Acajou de Honduras diffère essentiellement des espèces précédentes.—Fibres grosses et moins adhérentes; un peu poreux; couleur plus pâle tirant quelquefois sur la jaune; il en est dont le grain est assez fin et d'une couleur rosée. On le reçoit assez fréquemment en billes de fortes dimensions. Il paraît appartenir à une variété du mahogoni. Ses billes ont quelquefois de 130 à 160 centimètres d'équarrissage, et de 3 à 5 mètres de longueur.

On recoupe depuis peu de temps de l'Yucatan (Mexique), par Balize, du Bois d'Acajou en forts madriers de diverses longueurs, ayant ordinairement de 56 à 70 cent. (20 à 26 pouces) d'équarrissage. Il a beaucoup de rapport avec l'Acajou de Honduras; il est poreux comme celui-ci, moins serré et moins pesant que l'Acajou Haïti. Il provient aussi d'une variété du *Sicetenia mahogoni*. Les Acajous fourchés de cette partie du Mexique étant des bois inférieurs, n'ont pas encore été envoyés en France.

L'écorce du *Sicetenia* est fébrifuge, et comme telle est usité aux Antilles contre les fièvres intermittentes peu intenses.

L'Acajou convient également pour le meuble massif (Acajou uni) et pour le placage (Acajou veiné ou nuancé). Au moyen de la scie mécanique circulaire récemment en usage, on est parvenu à débiter l'Acajou de telle sorte qu'on obtient jusqu'à 20 feuillettes d'une planche d'environ 3 cent. d'épaisseur.

Le fruit en forme de rein, d'une couleur grisâtre, connu sous le nom de *noix d'acajou*, ne provient pas du *Sicetenia mahogoni*; il appartient à un autre arbre de la famille des Ternébinthacées, l'Anacardier, *Anacardium occidentale*, Lin., vulgairement Acajou, se trouvant au Brésil et dans les Antilles, et dont le bois n'a pas d'importance en ébénisterie.

La *noix d'acajou* a une écorce lisse, épaisse, dure, ligneuse, coriace, composée de deux membranes entre lesquelles on trouve un suc huileux, visqueux, âcre, caustique, très inflammable, dont on se sert pour consumer les excroissances charnues, les verrues, etc. La substance de l'amande est blanche; elle est oléagineuse et d'un saveur assez agréable.

Le bois d'Acajou est souvent imité à l'aide de procédés faciles. Voici ceux que l'on emploie le plus souvent parce qu'ils réussissent le mieux.

*Acajou clair avec reflet doré.* Infusion de brésil sur le sycomore et l'ébène; infusion de garance et de brésil sur le sycomore et le tilleul.

*Acajou rouge clair.* Infusion de brésil sur le noyer blanc; rocou et potasse sur le sycomore.

*Acajou fauve.* Décoction de bois de Campêche sur l'ébène, sur le sycomore.

*Acajou foncé.* Décoction de brésil et de garance sur l'acacia, sur le peuplier. Solution de gomme-gutte sur le châtaignier vieux. Solution de safran sur le châtaignier ordinaire.

(A continuer.)

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an ..... \$8.00  
Six mois ..... 4.50

Les communications relatives au journal et les demandes de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien, bâtisses de la Gazette à Montréal.

Productions du Canada et Manufacture Indigène.

Anis	..... par lb.	0 12	0 13
Allumettes Eddy	..... par lb.	4 40	5 00
" Becket	.....	4 25	4 50
" Bécquo	.....	4 25	4 50
Balais en laiton, No. 0**	.....	4 25	4 25
" No. 0*	.....	3 50	3 50
" No. 1*	.....	3 25	3 25
" No. 1	.....	3 10	3 10
" No. 2	.....	2 50	2 50
" No. 3	.....	2 15	2 15
" en cordes, No. 1**	.....	2 75	2 75
" No. 1	.....	2 30	2 30
" No. 3	.....	1 00	1 00
" Harl, No. 0	.....	3 30	3 30
" No. 1	.....	2 35	2 35
" No. 3*	.....	2 45	2 45
" No. 3	.....	2 20	2 20
Barley ordinaire d'Ogilvie	..... par quart 200 lbs.	5 00	5 00
" perlé	.....	9 00	9 00
" ordinaire de Quebec	.....	4 75	4 75
Biscuits à la Reine	..... par lb.	0 15	0 15
" au Vin	.....	0 08	0 08
" Sucrés	.....	0 75	0 08
" Pie-Nie	.....	0 9	0 12
" Mélés	.....	0 15	0 15
Brosses à bancher	..... par douz.	1 00	2 50
" à scallier	.....	0 00	1 50
" à mine	.....	1 00	1 50
Cire blanche	.....	0 00	0 05
" jaune	.....	0 25	0 28
Cirage, No. 1	..... par grosse.	2 50	2 50
" No. 2	.....	3 00	3 00
" No. 3	.....	4 00	4 00
Chandelle Parraffine blanche	..... par lb.	25	à 27
" colorée	.....	27	à 30
" Suif	.....	10	à 11
Clares (tabac de la Havane)	..... par 1000	27 50	35 00
Cable à lion	..... par lb.	12	à 15
" merlins	.....	12	à 15
" grellins	.....	12	à 15
Cordes, 48 pieds	..... par douz.	1 20	1 20
" 60 "	.....	1 50	1 50
" 72 "	.....	1 70	1 70
" 100 "	.....	2 40	2 40
Empois, blanc	..... par lb.	8	à 8 1/2
" demi-bleu	.....	8	à 8 1/2
" bleu	.....	8	à 8 1/2
" satin	.....	10	à 11
" Blé d'Inde	.....	10	à 11
Épingles en bois	..... par grosse.	1 20	1 25
Huile de Loup-marin (nouveau procédé)	..... par gallon.	62	à 65
" " blanche	.....	57	à 60
" " paille	.....	52	à 55
" " brune	.....	47	à 50
" Baleine brute	.....	72	à 75
" Marsouin	.....	77	à 80
" Lin cru	.....	72	à 75
" bouillie	.....	77	à 80
Houblon	..... par lb.	15	à 50
Laveuse en bois	..... par douz.	1 80	2 00
" zinc	.....	2 00	2 20
Mastique	..... par 100 lbs.	3 50	3 75
Mine de Plomb, Dôme	..... par grosse.	2 50	2 50
Pipes	.....	90	1 30
Poudre Allemande	..... par 2 douz. lbs.	2 00	2 00
" " " " " " " "	.....	4	5 0z.
" " " " " " " "	.....	4	3 0z.
Poudre Cook's Favorite	.....	70	2 25
Petrole	..... par gallon.	0 35	0 37
Papier à enveloppe petite grandeur	..... par ramme.	0 25	0 75
Savon commun	..... par boîte 60 lbs.	1 40	1 40
" brun ordinaire	..... par lb.	0 04	0 04
" marque de la couronne	.....	0 05	0 05
" blanc	.....	0 04	0 05
" toilette	..... par douz.	0 30	0 75
Sel de Goderich	..... par quart.	1 30	1 40
Seaux, 2 cercles	.....	1 80	1 90
" 3 "	.....	2 15	2 20
Sirap, Standard	..... par gallon.	Manque.	Manque.
" Golden	.....	0 48	0 50
" Miel	.....	0 70	0 55
" Ambre	.....	0 75	0 80
Sucre jaune, No. 2	.....	0 11	0 11
" No. 2 1/2	.....	0 11	0 11
" No. 3	.....	0 11	0 11
" blanc raffiné A	..... par lb.	0 12	0 12
" cassé	.....	0 13	0 13
" en poudre	.....	0 13	0 13
" pour confiseur	.....	0 14	0 14
TABAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes on 50 de boîtes on douane—	.....	.....	.....
Fancy bright	..... par lb.	0 48	0 56
Bright	.....	0 30	0 40
Mahogany	.....	0 17	0 28
Bright	.....	0 17	0 30
Noir, à chiquer, sucré	.....	0 17	0 19
Marin	.....	0 17	0 19
Victoria	.....	0 17	0 19
Petit favori	.....	0 17	0 19
Diamant	.....	0 17	0 19
Prince de Galles, No. 1 et 2	.....	0 16	0 18
" No. 2 1/2, 3 et 4	.....	0 14	0 15
Vermicelle et Macaroni	.....	0 09	0 0

Vins et Spiritueux.

BIERE—			
Ailsopp, bouteilles	..... par douz.	2 40	à 2 60
" " "	.....	1 50	à 1 70
Bass, bouteilles	.....	2 45	à 2 60
" " "	.....	1 00	à 1 20
Jeffrey, bouteilles	.....	2 45	à 2 60
" " "	.....	1 00	à 1 20
W. Younger & Cie, bouteilles	.....	2 40	à 2 60
" " "	.....	1 50	à 1 60
EAU DE VIE—			
Girard Frère	..... par gallon.	1 75	à 1 90
" " " " " "	..... caisso.	6 50	à 7 00
Chaloupin	..... par gallon.	2 10	à 2 25
" " " " " "	..... caisso.	7 00	à 12 00
Biscuit, Dubouché & Cie., p.	..... gallon.	2 00	à 2 10
" " " " " "	..... caisso.	6 50	à 6 75
Hennessy & Cie.	..... par gallon.	2 15	à 2 25
" " " " " "	..... caisso.	7 75	à 8 00
Martell	..... par gallon.	2 10	à 2 25
" " " " " "	..... caisso.	7 75	à 8 00
Jules Robin & Cie.	..... par gallon.	2 00	à 2 20
" " " " " "	..... caisso.	7 00	à 7 50
Suzerac, Desforges & Cie., p.	..... gallon.	1 90	à 2 00
" " " " " "	..... caisso.	6 50	à 7 00
Coran & Cie.	..... par gallon.	Manque.	Manque.
" " " " " "	.....	6 00	à 6 50
Pinet, Castillon & Cie.	..... par gallon.	2 00	à 2 10
" " " " " "	..... caisso.	7 00	à 7 50
Central Vineyard Proprietors,	..... par gallon.	2 00	à 2 10
Old Vineyard Proprietors	.....	2 00	à 2 10
Requilt	..... par gallon.	2 00	à 2 10
" " " " " "	..... caisso.	7 50	à 7 75
GENIEVRE—			
Boll & Dunlop	..... par gallon.	1 30	à 1 35
DeKuyper	.....	1 35	à 1 40
Houtman	.....	1 35	à 1 39
Henneker	.....	1 35	à 1 39
Key Brand	.....	1 35	à 1 35
Beuker	.....	1 35	à 1 35
Linenbrink	.....	1 30	à 1 32
Caissons Blancs—			
Boll & Dunlop	..... par caisso.	6 25	à 6 50
DeKuyper	.....	6 50	à 6 75
Houtman	.....	6 00	à 6 25
Henneker	.....	6 25	à 6 50
Key Brand	.....	6 00	à 6 25
Beuker	.....	6 00	à 6 25
Linenbrink	.....	Manque.	Manque.
Caissons Verts—			
Boll & Dunlop	.....	3 25	à 3 40
DeKuyper	.....	3 40	à 3 50
Houtman	.....	3 20	à 3 30
Henneker	.....	3 20	à 3 30
Key Brand	.....	3 20	à 3 40
Beuker	.....	3 20	à 3 30
Caissons Jaunes—			
Houtman	.....	6 75	à 7 00
Caissons Bleus—			
Houtman	.....	4 00	à 4 25
OLD TOM—			
Booth	..... par caisso.	5 75	à 6 00
Bernard	.....	5 25	à 5 50
Flett	.....	4 50	à 4 75
RUM—			
Jamaïque	..... par gallon.	1 90	à 2 10
Demarara	.....	1 70	à 1 80
Cuba	.....	1 60	à 1 70
VINS XERES—			
Valette	..... per gallon.	0 65	à 0 90
Paul Emilio Thomas	.....	0 75	à 1 00
Moutillo	.....	0 80	à 1 00
Lagave	.....	0 90	à 1 40
Pamartin	.....	1 20	à 1 00
Domerg	.....	1 50	à 1 00
Malvoisie	.....	1 00	à 1 25
Cramp, Suter & Cie.	.....	2 10	à 5 00
" Amontillado	.....	5 50	à 6 00
" Paxarete	.....	6 00	à 6 00
PORTO—			
No. 1, 2 et 3	.....	0 65	à 0 90
" " " "	.....	0 65	à 1 00
Cataluna	.....	0 60	à 0 65
Valette	.....	0 65	à 0 90
Graham, No. 1	.....	1 40	à 1 40
" No. 2	.....	1 50	à 1 50
" No. 3	.....	1 75	à 1 75
" No. 4	.....	2 25	à 2 25
Hout	.....	1 15	à 4 00
Offley, Cramp & Forrester's O	.....	1 30	à 1 30
" " " " " "	.....	1 45	à 1 45
" " " " " "	.....	1 65	à 1 65
" " " " " "	.....	1 80	à 1 80
autres marques	.....	2 10	à 4 25
WHISKY ECOSSAIS—			
Ramsay	..... par gallon.	2 00	à 2 10
" " " " " "	..... caisso.	5 50	à 6 00
Bullock, La le & Cie.	..... par gallon.	2 85	à 2 00
" " " " " "	..... caisso.	4 50	à 5 00
Stewart	..... par gallon.	1 70	à 1 80
" " " " " "	..... caisso.	4 00	à 4 50
WHISKY IRLANDAIS—			
Cork Distillery	..... par gallon.	2 00	à 2 20
Dunville	.....	2 00	à 2 10
" " " " " "	..... caisso.	5 75	à 6 00
CHAMPAGNE—			
Moët & Chandon, No. 1, bouteilles	.....	16 00	à 18 00
" " " " " "	.....	17 00	à 19 00
" " " " " "	.....	15 00	à 16 00
" " " " " "	.....	15 00	à 17 00
Roderer	.....	15 00	à 20 00
Jules Mumm	.....	15 00	à 20 00
Bouché Fils	.....	15 00	à 20 00
ESPRESSO DE VIN (Highwines) 50 degré on douane et par lot de 21 tonnes—			
Dow & Cie.	..... par gallon.	50	à 52
H. Corby & Son	.....	47	à 50
J. P. Wiser & Cie.	.....	47	à 50
Gooderham & Worts	.....	50	à 50

**Ferronnerie, Metallurgie, &c., &c.**

Bêches "Ainos" .....	pour douz.	11 00	à	.....
" "Ely" .....	"	9 50		10 00
" "Penn" .....	"	7 00		7 50
Fourches "Jones" .....	"	9 50		11 50
" "Brown" .....	"	9 00		.....
" Bechos, "Jones" .....	"	12 50		13 50
" à foins .....	"	4 00		9 00
" "Brown" .....	"	4 00		7 00
Haches de bucheron 3 1/2 @ 6 lbs.	"	10 00		11 00
" supérieures .....	"	12 00		14 00
" patentes .....	"	11 00		13 00
" Canadiennes .....	"	8 00		.....
" Baie d'Hudson .....	"	8 00		10 00
" à équarrir 6 @ 9 lbs.	"	30 00		35 00
" Charpentiers .....	"	24 00		.....
" avec manches .....	"	11 00		.....
" légères .....	"	9 00		.....
" de chasseur .....	"	6 00		.....
Hachettes, meilleur qualité .....	"	6 00		.....
" à lutes .....	"	6 00		.....
" à pieds de biche .....	"	8 00		.....
Clous, coupés ordinaires .....	"	3 45		3 75
" pour quarts à farino par 100 lbs.	"	4 25		5 25
" meilleure qualité .....	"	6 00		7 00
" à finir .....	"	3 80		6 00
" rivant .....	par lb.	0 054		0 07
" pressés .....	"	0 06		0 10
Braquettes .....	par douz.	0 19		0 85
Pointes .....	"	0 45		1 60
" en fer, à cordonnier, par 100 lbs	"	5 00		.....
" " papier d'une lb	"	0 06		.....
" en zinc .....	"	0 10		.....
Clous à cheval .....	par lb.	0 18		0 30
Marteaux de forgeron à face d'acier	"	0 25		.....
" acier solide .....	"	0 40		.....
" Maçon à face d'acier .....	"	0 25		.....
" acier solide .....	"	0 40		.....
" en acier .....	par douz.	10 00		.....
" à cordonnier .....	"	4 00		6 00
" à pieds de biche .....	"	6 00		.....
" à pointes .....	"	3 00		.....
" à forgerons .....	"	13 00		16 00
" de machinistes .....	"	7 00		8 00
" à river .....	"	4 60		6 00
" en fer pour forgerons .....	"	8 00		11 00
" à pieds de biche et	"	.....		.....
" face d'acier .....	"	5 75		.....
" face d'acier .....	"	3 25		.....
" tout fer .....	"	2 50		.....
Manches de Pelles .....	"	2 00		2 50
" de fourches .....	"	1 00		.....
Pelles et Bêches .....	"	12 00		18 00
" à grain .....	"	9 00		12 00
Piqués à pointe d'acier .....	"	12 00		.....
Rivets .....	par 1000	.....		.....
" 8 @ 16 onces .....	"	0 16		0 22
" 11 @ 21 lbs. ....	"	0 25		0 40
" 3 @ 7 lbs. ....	"	0 46		1 00
" 8 @ 16 lbs. ....	"	1 12		2 25
" étamés 8 @ 16 onces .....	"	0 20		0 28
" 11 @ 7 lbs. ....	"	0 31		1 37
Fonte de Garthsherrio .....	par tonneau	25 00		29 00
" Cultures .....	"	.....		.....
" Autres provenances .....	"	25 00		26 00
Fer en barre de Staffordshire .....	"	58 00		70 00
Fer raffiné .....	"	65 00		70 00
Fer en barre Ecossais .....	"	58 00		60 00
Fer de Suède .....	"	55 00		60 00
Feuillard à Clous .....	"	76 00		78 00
" pour tonnelliers par 112 lbs.	"	3 25		3 50
Fer en feuille, meilleure marque .....	"	3 50		3 10
Plaques à bouilloires .....	"	3 65		3 75
Plomb à tir .....	"	6 75		7 00
Chaudières à Potasse .....	"	2 25		3 00
" Sucre .....	"	2 50		2 75
Fourneaux .....	"	3 50		3 75
Chaudières .....	"	3 50		3 75
Ancre .....	"	6 00		7 00
Enclumes .....	"	7 50		11 00
Plomb en guise .....	"	6 00		6 50
" feuille .....	"	6 50		6 75
Acier .....	par lb.	0 14		0 15
" à ressort .....	par 112 lbs.	4 50		7 00
Tôle (Hammorgan) .....	par boîte.	4 50		4 75
" F. & W. Crown .....	"	4 50		4 75
" Swansea .....	"	3 00		4 25
" Budd .....	"	4 00		4 25
" Staffordshire .....	"	3 75		4 00
Fer blanc—Charcoal, IC .....	"	8 50		9 00
" " IX .....	"	10 25		10 50
" " IX .....	"	8 00		8 50
" " IX .....	"	10 00		10 25
" " IC .....	"	7 50		8 00

**Marchands de Cuir.**

**A. KEROACK,**  
**NEGOCIANT EN GROS DE**  
**CUIRS, PEAUX,**  
**HUILES, et**  
**MARCHAND A COMMISSION,**  
 505 Rue St. Paul,  
**MONTREAL.**

**LA SEMELLE PATENTÉE**  
 de  
**NOÉ BELHUMEUR.**

**POUR PRÉSERVER DE L'HUMIDITÉ et du FROID, DES RIUMES de GORGE ET DE POITRINE,** cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de **FAIBLE CONSTITUTION.**  
 C'est le seul préservatif efficace qui existe.  
 En vente chez tous les marchands de chaussures.

**Avis du Gouvernement.**



**DES SOUMISSIONS CACHETÉES,** adressées au sous-secrétaire, et entées "SOUMISSIONS pour TRAVAUX, RIVIERE ST. MAURICE," seront reçues à ce Bureau jusqu'à LUNDI, le 8e jour de janvier prochain, à midi, pour la construction d'une ECLUSE aux Piles, sur la Rivière St. Maurice.

Les plans et devis peuvent être vus à ce bureau et au bureau du Surintendant des Travaux du St. Maurice, à Trois-Rivières, où toutes autres informations peuvent être obtenues.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune soumission.

Par ordre,  
**F. BRAUN, Secrétaire.**  
 Département des Travaux Publics,  
 OTTAWA, 16 Décembre 1871.



**AVIS.**

**DÉPARTEMENT DES DOUANES,**

OTTAWA, 6 Novembre, 1871.

**AVIS** est par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général, par un ordre en conseil portant la date du 30 oct. lire dernier, et sous l'autorité qui lui est donnée par la troisième section de la 34<sup>e</sup> Vie. cap. 10, a plu ordonner et commander que l'article suivant fut transporté dans la liste des marchandises qui peuvent être importées au Canada libres de droit, savoir:

**LIVROIRE NON MANUFACTURE.**

**R. S. M. BOUCHETTE,**  
 Commissaire des Douanes.



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

**DÉPARTEMENT DES DOUANES,**

OTTAWA, 21 novembre 1871.

**ESCOMPTE** autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

**R. S. M. BOUCHETTE,**  
 Commissaire des Douanes.

*Cet avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés, à le publier.*

**Ferronnerie et Quincaillerie.**

**C. H. LETOURNEUX.**

**IMPORTATEUR de**  
**FERRONNERIE.**  
**QUINCAILLERIE.**  
**COUPELLERIE, &c., &c.,**  
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vandreuil),  
**MONTREAL.**

**MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES**

**H. BELIVEAU,** Importateur de **FERRONNERIES** et Fabricant de **FERRONNERIES, ENSEIGNE de LEGOINE et du CADENAS,** Nos. 133 et 135 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, VITRES de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: **POELES DOUBLES** à un ou deux fourneaux, **POELES DE CUISINE** à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

**SANCER & FRERE,**

**IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,**  
 Nos. 281 et 283 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.  
 Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, Térébentine, Vernis à Meubles, Vernis à Voiture, POELES de Cuisine, POELES DOUBLES, Fer en barre, CHAMON, etc., etc.

**LE TEMPS N'ATTEND PERSONNE.**

**A LLEZ** sans délai chez **MEILLEUR & CIE.** et assurez vous du meilleur des poeles **L'ORIENTAL** qui se suffit à lui-même, chauffe sans interruption, se règle facilement et est également facile à chauffer, un autre aussi en vente d'autres poeles en grande variété pour bureaux, magasins, &c. Nous avons toujours en main des pièces pour réparer les poeles de toutes sortes.

**MEILLEUR & CIE., 52<sup>e</sup> Rue Craig.**  
 On attend prochainement un nouveau stock de couchettes favorites anglaises.

**Au Commerce.**

*Les marchands qui visitent Montréal et veulent consulter leurs intérêts feront bien de visiter les maisons de commerce sous-nommées avant d'impléer.*

**IMPORTATEURS DE VINS ET SPIRITUEUX:**

- JOHN HOPE,**  
Halle au Blé, Rue St. Sacrement.
- VILLENEUVE & LACAILLE,**  
Bâtisse des Sœurs, No. 313, Rue St. Paul.
- D. P. BEATTIE,**  
17 Rue St. Sacrement.
- HOWARD, SMITH & CIE.,**  
31 Rue St. François-Xavier.
- VICTOR DUVIGNEAU,**  
30 Rue St. Nicholas.
- G. VERLAQUE,**  
5 Rue St. Sacrement.

**MARCHANDS DE DENREES COLONIALES:**

- J. HUDON & CIE.,**  
159 et 201 Rue des Commissaires.
- GAUTHIER, MAYRAND & CIE.,**  
274 à 281 Rue des Commissaires.
- GAUCHER & TELMOSSÉ,**  
200 Rue St. Paul.
- L. CHAPUT, FILS & CIE.,**  
Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre.
- SENECAL, CADEUX & JOLY,**  
278 Rue St. Paul.
- DESMARTEAU & CIE.,**  
231 et 233 Rue des Commissaires.
- TURGEON & LESIEUR,**  
338 Rue St. Paul.
- D. C. BROUSSEAU,**  
123 Rue St. Paul.
- J. O. MERCIER,**  
157 Rue St. Paul.
- C. MELANÇON,**  
181 Rue St. Paul.
- N. QUINTAL,**  
83 Rue St. Joseph.

**IMPORTATEURS de NOUVEAUTES, &c**  
*(Dry Goods.)*

- THOMAS, THIBAudeau & CIE.,**  
330 Rue St. Paul.
- S. GELINAS,**  
282 Rue St. Paul.
- FRANÇOIS & GIROUX,**  
7 et 9 Rue St. Laurent.
- M. TRESTER,**  
388 et 390 Rue St. Paul.
- HAMILTON & CIE.,**  
105 Rue St. Joseph.

**IMPORTATEURS d'HUILES ET PEINTURES:**

- JOHN McARTHUR & FILS,**  
18 Rue Lemoine.
- R. C. JAMIESON & CIE.,**  
Halle aux Blés, 6 Rue St. Jean.
- MARCHANDS DE PETROLE:**  
  - D. CAMPBELL,**  
No. 13 Halle aux Blés.
  - R. B. MURRAY,**  
36 Rue Lemoine.

**P. POULIN & CIE.,**

**DISTILLATEURS et FABRICANTS de**  
**COR-DIAUX, GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS de FRUITS de CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c.**  
**MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.**  
 Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL.  
**MONTREAL.**

**Fabricants de Chaussures.**

**N. VALOIS & CIE.,**  
**MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES, EN GROS,**  
 25 et 28 PLACE JACQUES CARTIER, MONTREAL.  
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

**G. BOIVIN,**  
**FABRICANT DE CHAUSSURES**  
 EN GROS  
 No. 300 Rue St. Paul, MONTREAL.  
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, quo partout ailleurs.  
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

**JOSEPH VALADE,**  
**IMPORTATEUR ET MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,**  
 133 RUE NOTRE DAME,  
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.  
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.  
 On sollicite une visite.

**G. L. ROLLAND,**  
**MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LA PUISSANCE,** 333 RUE ST. PAUL, MONTREAL, Bâtisse des Sœurs.

**Pharmaciens.**

**LE SOTHÉRION**  
 PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.  
 DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. POCHETIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas d'asthme ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consommation, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

M. B. - Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatic étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général - Pour la France, No. 11 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POCHETIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada.

**EVANS, MERCER & Co.,**  
 Montréal.

**Marchands de Poissons.**

**C. FRASER & CIE.,**  
**MARCHANDS DE POISSON,**  
 HUILES DE POISSON,  
 SEL DE LIVERPOOL,  
 Etc., Etc.,  
 375, RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL.

**JAMES C. GORDON,**  
**MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES,**  
 Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUIRES de MALPEQUE.  
 FINNAN HADDIES toujours en mains.  
 Entrepôt des Pêcheries Moisis - 31 St. Nicholas, MONTREAL.

**Marchands de Farines.**

**A. W. OGILVIE & CIE.**  
**MARCHANDS DE FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.**  
 Moulins - ECLUSE ST. GABRIEL,  
 Bureaux, - 36, 38 et 40, Rue des Enfants Trouvés,  
 MONTREAL.

**BOYER, HUDON & CIE.,**  
 Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.  
**MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS ET EPICERIES,**  
 L. ALPHONSE BOYER,  
 PHILIP HUDON,  
 CHARLES BOYER,  
 MONTREAL.

**HOSPICE LABELLE & CIE.,**  
**MARCHANDS DE FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,**  
 No. 10, Rue du Port,  
 MONTREAL.

**LAFRENIÈRE & ST. ONGE,**  
**MARCHANDS DE GRAINS, FARINES ET PROVISIONS, COMMISSIONNAIRES, &c.,**  
 295 RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL.

**KIRKWOOD & MORE,**  
**MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS et HUILES de POISSON,**  
 25 Rue des Enfants Trouvés,  
 MONTREAL.

**F. X. ST. CHARLES & CIE.,**  
**MARCHANDS DE FARINE ET PROVISIONS,**  
 9 & 10 RUE WILLIAM,  
 MONTREAL.  
 F. X. ST. CHARLES, GROS PICHÉ.

**Fabricants de Salaisons.**

**D. REES & CIE.**  
**FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTIBLES,**  
 INSPECTEURS DE BOEUF, LARD ET BEURRE,  
 COMMISSIONNAIRE, Etc.,  
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

**A Vendre.**

**SEL DE LIVERPOOL,**  
**2,000 SACS 10 AU TONNEAU A VENDRE**  
 par **MORIN & CIE.,**  
 24, RUE ST. SACREMENT.

**COMPAGNIE SALINIÈRE DU CANADA**  
**5,000 QUARTS SEL FIN DU CANADA EN 3,000 SACS DISPONIBLE.**  
 A vendre par **THOMAS W. RAPHAEL,**  
 AGENT,  
 30 RUE DE L'HOPITAL.

**Scièrie à Vapeur.**

**SCIÈRIES À VAPEUR**  
 DE **J. McD. CAMPBELL & CIE.**  
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**  
 172 Rue William, (McCORD ouest.)  
 Bois de service scié et plané à ordre.  
 J. McD. CAMPBELL, ALPH. HOULE

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.	MALLES.	Lovées.	
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.	
3.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3.30	Province d'Ontario, (a)	7.00	6.45
6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00	.....

**QUÉBEC.**

.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	.....	.....
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....	7.00	.....
8.00	St. Rémi et Hemmingford.....	2.00	.....
2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke.....	6.00	1.00
2.00	Do St. Jean et Rongé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30	.....
10.00	.....	.....	2.00

**MALLES LOCALES.**

11.00	Beauharnois (route).....	6.00	.....
11.00	Chaunby (aussi à A.M.) et St. Césaire.....	1.30	.....
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	1.30	.....
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	.....
10.00	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	Laclaire.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00	.....
9.30	La Prairie.....	2.00	.....
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	N. Glasgow et St. Récollet.....	7.00	.....
.....	Terrebonne à St. Vincent.....	7.00	3.00
8.30	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	.....
1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	.....
2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30	.....

**PROV. MARITIME.**

.....	N.-Brunswick et Isle P.E.	7.00	.....
.....	Halifax, N.-E.	7.00	.....

Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.

**ÉTATS-UNIS.**

8.00	Boston et les Etats de la New-Englande, excepté le Maine.....	8.00	2.15
8.10	New-York et les Etats du Sud.....	21&7	.....
8.80	Island Pond, Portland et le Maine.....	121&7	.....
8.30	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45

**INDES OCCIDENTALES.**

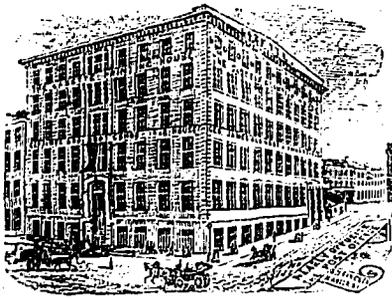
Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les malles:  
 Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jendis P. M.  
 Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 2ème jour de chaque mois.

**GRANDE BRETAGNE.**

.....	Par la ligne Canadienne - Vendredi.....	7.00	.....
.....	Par la ligne W. & G. via New-York - Lundi.....	7.00	.....

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 p.m.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.  
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.20 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.  
 Le Dimanche à 9.00 P.M.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifiques bâtisses sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- Éc. Éc. Éc.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupons.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement sur la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre, 1871.

Assurances.

ÉTAT FINANCIER

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ANDES,

25 Octobre 18 71.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286,034.43
Bonds des États-Unis, État, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	93,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,317.06
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,096.50
Montant des actionnaires par cotisation	560,000.00

Total de l'actif..... \$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE RÉGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

TRAVELERS

DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648.89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance SUR LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voyages, à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasardeux pris à des taux plus élevés.

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est forfaitée. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

Le TRAVELERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 11,000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal,

Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1833.

ACTIF ..... \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président:

JOHN C. COOPER.

Secrétaire:

ISAAC MUNSON.

E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.

Hon. FRANK SMITH, Sénateur.

B. BENOIT, Ecr., M.P.

JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.

JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turnor & Co.) Toronto.

ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCURSALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtisses de ferme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS, et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des GARANTIES INCONTESTABLES aux assurés.

Ces traits caractéristiques et la

MODICITÉ DE SES TAUX

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre. On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTREAL: 196 Rue St. Jacques.

R. POUNALL,

Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street, J. W. MARLIG, Agent Général.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE DES CITOYENS (DU CANADA).

FEU, VIE, ACCIDENT ET FIDÉLITÉ.

CAPITAL.—UN MILLION DE PIASTRES.

BUREAU PRINCIPAL:

175 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Directeurs:

SIR HUGH ALLAN, PRÉSIDENT.

EDWIN ATWATER.  
ADOLPHE ROY.  
N. B. CORSE.

C. J. BRYDGES.  
HENY LYMAN.  
GEORGE STEPHEN.

Risques contre le Feu et sur la Vie pris aux conditions les plus favorables. Fidélité des employés garantie, et Polices contre les Accidents émancées.

Cette compagnie étant canadienne et soutenue par les plus forts capitalistes, a droit et sollicite l'appui du public canadien.

Des détails complets sur chaque département peuvent être obtenus au bureau principal ou d'aucun des agents.

G. B. MUIR,

Gérant du Département du Feu.

EDWARD STARK,

Gérant du Département de la Vie et des Accidents.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLE FERRE.

Capital, 25 Millions Stg.—Déposit en Canada, \$150,000.

FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.

VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.

Marques caractéristiques.—Economie dans l'administration et bons libéraux.

Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,

Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.

A. TELLIER, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE.

Sollicite respectueusement de MM. les marchands les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1863.

A. ROCHON,

LITHOGRAPHE ET IMPRIMEUR,

89 — Rue St. Jacques — 89

(Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)

MONTREAL.

M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le seul lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

LAURENT, LAFORCE & CIE.,

AGENTS POUR LES CELEBRES PIANOS

KNABE, BALTIMORE;

SCHULTZ & LUDOLFF, NEW YORK;

MARSHALL & WENDELL, ALBANY;

No. 225 RUE NOTRE DAME,

MONTREAL.